Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

Bulletin des variétés végétales

Juillet 2008 / Numéro 68

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales
Agence canadienne d'inspection des aliments
59, rue Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant
la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV
par télécopieur au (613) 228-4552 ou directement utilisant les numéros de téléphone
ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à:
http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml

Employés du Bureau de la protection des obtentions végétales		N°. de téléphone
Directrice	Valerie Sisson (vsisson@inspection.gc.ca)	(613)221-7521
Agents	Elizabeth Prentice-Hudson (eprentice@inspection .gc.ca) Christine Irving (cirving@inspection.gc.ca) Sandy Marshall (smarshall@inspection.gc.ca) Michel Cormier (mcormier@inspection.gc.ca) Michael Burvill (burvillme@inspection.gc.ca) Ashley Balchin (balchinas@inspection.gc.ca) Stephanie Semeniuk (semeniuks@inspection.gc.ca)	(613)221-7529 (613)221-7530 (613)221-7525 (613)221-7527 (613)221-7526 (613)221-7523 (613)221-7536
Coordinatrice de projets	Tamala Henri (henrit@inspection.gc.ca)	(613)221-7524
Adjointe administrative	Gabrielle Becker (beckergr@inspection.gc.ca)	(613)221-7522

Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE OCTOBRE 2008 EST LE 8 AOÛT 2008

L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JANVIER 2009 EST LE 7 NOVEMBRE 2008

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Agence canadienne d'inspection des aliments) 2008

Nº de catalogue A27-13/68
ISSN: 1911-1460
P0604-08

Canada

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Titulaire :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat : 3226
Date de délivrance : 2008/06/02
Numéro de la demande : 06-5440
Date de la demande : 2006/04/21
Dénomination approuvée : 'Alvena'

► **Titulaire :** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro du certificat : 3214
Date de délivrance : 2008/05/26
Numéro de la demande : 06-5393
Date de la demande : 2006/03/28
Dénomination approuvée : 'FTHP Redeemer'

► **Titulaire :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat : 3204
Date de délivrance : 2008/05/16
Numéro de la demande : 06-5450
Date de la demande : 2006/04/27
Dénomination approuvée : 'Kane'

BROME HYBRIDE (*Bromus riparius × B. inermis*)

► **Titulaire :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat : 3203
Date de délivrance : 2008/05/15
Numéro de la demande : 03-3665
Date de la demande : 2003/05/08
Dénomination approuvée : 'Success'

CAMPANULE (*Campanula persicifolia*)

► **Titulaire :** Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3201
Date de délivrance : 2008/04/24
Numéro de la demande : 02-3226
Date de la demande : 2002/08/29
Dénomination approuvée : 'La Bello'

CANOLA (*Brassica napus*)

► **Titulaire :** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3209
Date de délivrance : 2008/05/26
Numéro de la demande : 06-5497
Date de la demande : 2006/06/08
Dénomination approuvée : 'PPS04-205'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/05/26

► **Titulaire :** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3210
Date de délivrance : 2008/05/26
Numéro de la demande : 06-5496
Date de la demande : 2006/06/08
Dénomination approuvée : 'PPS04-391'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/05/26

► **Titulaire :** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3211
Date de délivrance : 2008/05/26
Numéro de la demande : 06-5498
Date de la demande : 2006/06/08
Dénomination approuvée : 'PPS05-250'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/05/26

► **Titulaire :** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3212
Date de délivrance : 2008/05/26
Numéro de la demande : 06-5499
Date de la demande : 2006/06/08
Dénomination approuvée : 'PPS05-251'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/05/26

► **Titulaire :** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3213
Date de délivrance : 2008/05/26
Numéro de la demande : 06-5500
Date de la demande : 2006/06/08
Dénomination approuvée : 'PPS05-252'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/05/26

CANOLA MOUTARDE (*Brassica juncea)*

► **Titulaire :** Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3232
Date de délivrance : 2008/06/13
Numéro de la demande : 05-4701
Date de la demande : 2005/04/07
Dénomination approuvée : 'Estlin'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/06/13

CERISIER (*Prunus avium)*

► **Titulaire :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 3206
Date de délivrance : 2008/05/21
Numéro de la demande : 02-3217
Date de la demande : 2002/08/16
Dénomination approuvée : 'SPC243'

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Titulaire :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat : 3207
Date de délivrance : 2008/05/22
Numéro de la demande : 04-4495
Date de la demande : 2004/12/03
Dénomination approuvée : 'Dazzling Yonew York'
Nom commercial : Dazzling New York

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Titulaire :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat : 3208
Date de délivrance : 2008/05/22
Numéro de la demande : 04-4428
Date de la demande : 2004/10/01
Dénomination approuvée : 'Yellow Yograceland'
Nom commercial : Yellow Graceland

DIASCIA (*Diascia barberae)*

► **Titulaire :** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3219
Date de délivrance : 2008/05/29
Numéro de la demande : 07-5709
Date de la demande : 2007/01/09
Dénomination approuvée : 'Dala Ros08'
Nom commercial : Darla Rose 08

FRAMBOISIER
(*Rubus idaeus)*

► **Titulaire :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat : 3205
Date de délivrance : 2008/05/21
Numéro de la demande : 06-5438
Date de la demande : 2006/04/19
Dénomination approuvée : 'Jeanne d'Orléans'

GYROSELLE
(*Dodecatheon)*

► **Titulaire :** C.M. Van den Aardwegh, Hillegom (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3199
Date de délivrance : 2008/04/24
Numéro de la demande : 02-2957
Date de la demande : 2002/01/11
Dénomination approuvée : 'Aphrodite'

HEUCHÈRE
(*Heuchera)*

► **Titulaire :** Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3200
Date de délivrance : 2008/04/24
Numéro de la demande : 02-2966
Date de la demande : 2002/01/11
Dénomination approuvée : 'Hercules'

HIBISCUS
(*Hibiscus rosa-sinensis)*

► **Titulaire :** Henry Buffinga, Seaforth (Ontario)
Numéro du certificat : 3215
Date de délivrance : 2008/05/27
Numéro de la demande : 06-5457
Date de la demande : 2006/05/01
Dénomination approuvée : 'HJ-03-88-AY'
Nom commercial : Highliter

► **Titulaire :** Henry Buffinga, Seaforth (Ontario)
Numéro du certificat : 3217
Date de délivrance : 2008/05/27
Numéro de la demande : 06-5459
Date de la demande : 2006/05/01
Dénomination approuvée : 'HJ-06-04-OP'
Nom commercial : Northern Light

► **Titulaire :** Henry Buffinga, Seaforth (Ontario)
Numéro du certificat : 3216
Date de délivrance : 2008/05/27
Numéro de la demande : 06-5458
Date de la demande : 2006/05/01
Dénomination approuvée : 'HJ-117'
Nom commercial : Sunlight

LAVANDE
(*Lavandula stoechas)*

► **Titulaire :** Gartneriet Tvillingegaarden A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3197
Date de délivrance : 2008/04/22
Numéro de la demande : 00-2279
Date de la demande : 2000/05/18
Dénomination approuvée : 'Avenue'
Nom commercial : Butterfly Gardens

LAVATÈRE
(*Lavatera)*

► **Titulaire :** W. Karmelk and H.P. Lewis, Overslag (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3228
Date de délivrance : 2008/06/06
Numéro de la demande : 02-2959
Date de la demande : 2002/01/11
Dénomination approuvée : 'Barnsley Baby'

LIN
(*Linum usitatissimum)*

► **Titulaire :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro du certificat : 3227
Date de délivrance : 2008/06/03
Numéro de la demande : 05-4896
Date de la demande : 2005/05/13
Dénomination approuvée : 'CDC Sorrel'

NÉMÉSIE
(*Nemesia)*

► **Titulaire :** Kirin Agribio Company, Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3218
Date de délivrance : 2008/05/29
Numéro de la demande : 06-5672
Date de la demande : 2006/11/23
Dénomination approuvée : 'Kirine-34'
Nom commercial : Angelart Pear

OEILLET
(*Dianthus caryophyllus)*

► **Titulaire :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3229
Date de délivrance : 2008/06/06
Numéro de la demande : 05-4990
Date de la demande : 2005/06/28
Dénomination approuvée : 'KLET04064'
Nom commercial : SuperTrouper Scarlet Red

OSTÉOSPERMUM
(*Osteospermum)*

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3224
Date de délivrance : 2008/05/29
Numéro de la demande : 06-5406
Date de la demande : 2006/03/31
Dénomination approuvée : 'Kakegawa AU19'
Nom commercial : Crescendo Compact Purple

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3225
Date de délivrance : 2008/05/29
Numéro de la demande : 06-5407
Date de la demande : 2006/03/31
Dénomination approuvée : 'Kakegawa AU20'
Nom commercial : Crescendo Primrose

OSTÉOSPERMUM
(*Osteospermum ecklonis)*

► **Titulaire :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3230
Date de délivrance : 2008/06/06
Numéro de la demande : 05-4993
Date de la demande : 2005/06/28
Dénomination approuvée : 'KLEOE05115'
Nom commercial : FlowerPower Lavender

► **Titulaire :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3231
Date de délivrance : 2008/06/06
Numéro de la demande : 05-4994
Date de la demande : 2005/06/28
Dénomination approuvée : 'KLEOE05524'
Nom commercial : FlowerPower Yellow

► **Titulaire :** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3220
Date de délivrance : 2008/05/29
Numéro de la demande : 07-5713
Date de la demande : 2007/01/09
Dénomination approuvée : 'Tra Pewhit'
Nom commercial : Tradewinds Pearl White

► **Titulaire :** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3221
Date de délivrance : 2008/05/29
Numéro de la demande : 07-5714
Date de la demande : 2007/01/09
Dénomination approuvée : 'Tra Tercot'
Nom commercial : Tradewinds Terracotta

► **Titulaire :** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3222
Date de délivrance : 2008/05/29
Numéro de la demande : 07-5715
Date de la demande : 2007/01/09
Dénomination approuvée : 'Tra Yelbic'
Nom commercial : Tradewinds Yellow Bicolor

► **Titulaire :** Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3223
Date de délivrance : 2008/05/29
Numéro de la demande : 06-5378
Date de la demande : 2006/03/21
Dénomination approuvée : 'Trad Purbilor'
Nom commercial : Tradewinds Purple Bicolor

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 3196
Date de délivrance : 2008/04/08
Numéro de la demande : 03-3513
Date de la demande : 2003/03/31
Dénomination approuvée : 'KLEP03107'
Nom commercial : Moonlight Dark Red

PIED-D'ALOUETTE (*Delphinium ×belladonna)*

► **Titulaire :** Jan G. Van Veen, Noorden (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3198
Date de délivrance : 2008/04/24
Numéro de la demande : 00-2355
Date de la demande : 2000/08/04
Dénomination approuvée : 'Merel'

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire :** SaKa Pflanzenzucht GbR, Hamburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3244
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 02-3003
Date de la demande : 2002/03/04
Dénomination approuvée : 'Astoria'

► **Titulaire :** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3242
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 06-5434
Date de la demande : 2006/04/18
Dénomination approuvée : 'Dakota Crisp'

► **Titulaire :** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3243
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 06-5519
Date de la demande : 2006/06/27
Dénomination approuvée : 'Dakota Diamond'

► **Titulaire :** Wisconsin Alumni Research Foundation, Madison, Wisconsin (États-Unis)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3234
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 06-5502
Date de la demande : 2006/06/12
Dénomination approuvée : 'Freedom Russet'

► **Titulaire :** Norika Nordring Kartoffelzucht und Vermehrungs GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3241
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 06-5561
Date de la demande : 2006/07/24
Dénomination approuvée : 'Gala'
Date d'expiration de l'exemption de l'obligation d'accorder des licenses: 2010/06/26

► **Titulaire :** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3237
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 05-4807
Date de la demande : 2005/04/27
Dénomination approuvée : 'Kenita'

► **Titulaire :** Wisconsin Alumni Research Foundation, Madison, Wisconsin (États-Unis)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3233
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 06-5236
Date de la demande : 2006/02/20
Dénomination approuvée : 'MegaChip'

► **Titulaire :** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3240
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 06-5213
Date de la demande : 2006/01/18
Dénomination approuvée : 'Mozart'

► **Titulaire :** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3238
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 05-4975
Date de la demande : 2005/06/20
Dénomination approuvée : 'Snowbird'

► **Titulaire :** Wisconsin Alumni Research Foundation, Madison, Wisconsin (États-Unis)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3235
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 06-5503
Date de la demande : 2006/06/12
Dénomination approuvée : 'Villetta Rose'

► **Titulaire :** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3239
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 06-5211
Date de la demande : 2006/01/18
Dénomination approuvée : 'Voyager'

► **Titulaire :** Wisconsin Alumni Research Foundation, Madison, Wisconsin (États-Unis)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat : 3236
Date de délivrance : 2008/06/26
Numéro de la demande : 06-5504
Date de la demande : 2006/06/12
Dénomination approuvée : 'White Pearl'

SAUGE
(*Salvia)*

► **Titulaire :** Piet Oudolf, Hummelo (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 3202
Date de délivrance : 2008/04/24
Numéro de la demande : 02-3229
Date de la demande : 2002/08/29
Dénomination approuvée : 'Rhapsody in Blue'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6290
Date de la demande : 2008/04/11
Dénomination proposée : **'CDC Minstrel'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/04/11

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6314
Date de la demande : 2008/04/28
Dénomination proposée : **'Summit'**

BÉGONIA (*Begonia)*

► **Requérant :** New Zealand Institute for Crop and Food Research Limited, Palmerston North (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6283
Date de la demande : 2007/04/19 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée : **'Nzctwo'**

BIDENT (*Bidens ferulifolia)*

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6322
Date de la demande : 2008/05/01
Dénomination proposée : **'Fisbicom'**

BLÉ (*Triticum aestivum)*

► **Requérant :** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Des Moines, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada : Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6345
Date de la demande : 2008/05/21
Dénomination proposée : **'25R62'**

► **Requérant :** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Des Moines, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada : Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6343
Date de la demande : 2008/05/21
Dénomination proposée : **'25W36'**

► **Requérant :** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Des Moines, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada : Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6344
Date de la demande : 2008/05/21
Dénomination proposée : **'25W43'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada Inc., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande : 08-6392
Date de la demande : 2008/06/26
Dénomination proposée : **'BW388'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada Inc., Morden (Manitoba)
Numéro de la demande : 08-6393
Date de la demande : 2008/06/26
Dénomination proposée : **'BW859'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6306
Date de la demande : 2008/04/24
Dénomination proposée : **'BW867'**

► **Requérant :** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada : FarmPure Genetics Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6333
Date de la demande : 2008/05/12
Dénomination proposée : **'Faller'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/05/12

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6305
Date de la demande : 2008/04/24
Dénomination proposée : **'GP018'**

BLÉ (*Triticum turgidum subsp. durum)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6332
Date de la demande : 2008/05/07
Dénomination proposée : **'Brigade'**

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Paterson Grain Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande : 08-6316
Date de la demande : 2008/04/29
Dénomination proposée : **'DT540'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6301
Date de la demande : 2008/04/22
Dénomination proposée : **'Eurostar'**

BLEUETIER (*Vaccinium corymbosum)*

► **Requérant :** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6347
Date de la demande : 2008/05/29
Dénomination proposée : **'DrisBlueOne'**
Nom commercial : Driscoll Rockinoee

► **Requérant :** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6349
Date de la demande : 2008/05/29
Dénomination proposée : **'DrisBlueThree'**
Nom commercial : Driscoll Sjulin

► **Requérant :** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6348
Date de la demande : 2008/05/29
Dénomination proposée : **'DrisBlueTwo'**
Nom commercial : Driscoll Wicked Felina

CANOLA MOUTARDE (*Brassica juncea)*

► **Requérant :** Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6299
Date de la demande : 2008/04/21
Dénomination proposée : **'JO5Z-07784'**

► **Requérant :** Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6300
Date de la demande : 2008/04/21
Dénomination proposée : **'JO5Z-08376'**

CHÊNE À GROS FRUITS (*Quercus macrocarpa)*

► **Requérant :** M.S.C. Matricom Systems Corporation, St-Hubert (Québec)
Numéro de la demande : 08-6360
Date de la demande : 2008/06/03
Dénomination proposée : **'Superior'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/03

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Requérant :** Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6276
Date de la demande : 2008/04/04
Dénomination proposée : **'Power Bronze'**

► **Requérant :** Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6277
Date de la demande : 2008/04/04
Dénomination proposée : **'Power Purple'**

► **Requérant :** Willy's Greenhouses Ltd., Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6278
Date de la demande : 2008/04/04
Dénomination proposée : **'Power White'**

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium)*

► **Requérant :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6275
Date de la demande : 2008/04/03
Dénomination proposée : **'Dark Yochatham'**
Nom commercial : Dark Chatham

► **Requérant :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6274
Date de la demande : 2008/04/03
Dénomination proposée : **'Orange Yochatham'**
Nom commercial : Orange Chatham

► **Requérant :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6273
Date de la demande : 2008/04/03
Dénomination proposée : **'Pink Yosonoma'**
Nom commercial : Pink Sonoma

► **Requérant :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6272
Date de la demande : 2008/04/03
Dénomination proposée : **'Red Yosonoma'**
Nom commercial : Red Sonoma

► **Requérant :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6270
Date de la demande : 2008/04/03
Dénomination proposée : **'Yoessex'**
Nom commercial : Essex

► **Requérant :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6269
Date de la demande : 2008/04/03
Dénomination proposée : **'Yohudson Bay'**
Nom commercial : Hudson Bay

► **Requérant :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6268
Date de la demande : 2008/04/03
Dénomination proposée : **'Yojuneau'**
Nom commercial : Juneau

► **Requérant :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6271
Date de la demande : 2008/04/03
Dénomination proposée : **'Yopueblo'**
Nom commercial : Pueblo

CLÉMATITE (*Clematis)*

► **Requérant :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro de la demande : 08-6266
Date de la demande : 2008/04/02
Dénomination proposée : **'Evipo037'**

► **Requérant :** Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro de la demande : 08-6267
Date de la demande : 2008/04/02
Dénomination proposée : **'Evipo039'**

CORÉOPSIS (*Coreopsis)*

► **Requérant :** Sunny Border Nurseries Inc., Kensington, Connecticut (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6366
Date de la demande : 2008/06/06
Dénomination proposée : **'Sienna Sunset'**

COURONNE D'ÉPINES (*Euphorbia milii)*

► **Requérant :** Plant Planet B.V., Voorhout (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6351
Date de la demande : 2008/05/29
Dénomination proposée : **'pp0006'**

DIASCIA (*Diascia)*

► **Requérant :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6389
Date de la demande : 2008/06/20
Dénomination proposée : **'D 05 05-01'**

FRAISIER (*Fragaria ×ananassa)*

► **Requérant :** Ciref Création Variétale Fraises - Fruits Rouges, Douville (France)
Mandataire au Canada : Bereskin & Parr, Toronto (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6302
Date de la demande : 2008/04/02
Dénomination proposée : **'Charlotte'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6298
Date de la demande : 2008/04/18
Dénomination proposée : **'K99-28'**

► **Requérant :** The Regents of the University of California, Oakland, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Expert Agriculture Team Ltd., Chilliwack (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6364
Date de la demande : 2008/01/25 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée : **'Monterey'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/05

► **Requérant :** The Regents of the University of California, Oakland, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Expert Agriculture Team Ltd., Chilliwack (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6363
Date de la demande : 2007/11/06 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée : **'Portola'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/05

► **Requérant :** The Regents of the University of California, Oakland, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Expert Agriculture Team Ltd., Chilliwack (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6362
Date de la demande : 2008/01/25 (bénéfice de priorité)
Dénomination proposée : **'San Andreas'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/05

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6341
Date de la demande : 2008/05/16
Dénomination proposée : **'Stolo'**

FRAMBOISIER
(*Rubus idaeus)*

► **Requérant :** Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6350
Date de la demande : 2008/05/29
Dénomination proposée : **'DrisRaspOne'**
Nom commercial : Driscoll Ambrosia

GÉRANIUM
(*Geranium)*

► **Requérant :** Stephen Burton, Cambridge (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6353
Date de la demande : 2008/05/30
Dénomination proposée : **'Thunder Cloud'**

GÉRANIUM
(*Geranium sessiliflorum x traversii)*

► **Requérant :** Dean, Mark Alston and Esme Julien, Tauranga (Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6361
Date de la demande : 2008/06/03
Dénomination proposée : **'Purple Passion'**

HARICOT
(*Phaseolus vulgaris)*

► **Requérant :** Globe Seeds B.V., Vlijmen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Terramax Holdings Corp., Qu'Appelle (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6313
Date de la demande : 2008/04/25
Dénomination proposée : **'Horizon'**

► **Requérant :** Globe Seeds B.V., Vlijmen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Terramax Holdings Corp., Qu'Appelle (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6317
Date de la demande : 2008/04/29
Dénomination proposée : **'Skyline'**

IMPATIENTE (*Impatiens hawkeri)*

► **Requérant :** Syngenta Participations AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6318
Date de la demande : 2008/04/29
Dénomination proposée : **'Fisnics Orred'**
Nom commercial : Sonic Scarlet 09

► **Requérant :** Syngenta Participations AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6319
Date de la demande : 2008/04/29
Dénomination proposée : **'Fisnics Sweor'**
Nom commercial : Sonic Sweet Orange 09

► **Requérant :** Syngenta Participations AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6320
Date de la demande : 2008/04/29
Dénomination proposée : **'Fisnics Swepu'**
Nom commercial : Sonic Sweet Purple 09

► **Requérant :** Syngenta Participations AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6321
Date de la demande : 2008/04/29
Dénomination proposée : **'Fisupnic Li'**
Nom commercial : Super Sonic Lilac 09

KALANCHOÉ (*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Requérant :** Knud Jepsen A/S, Hinnerup (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6367
Date de la demande : 2008/06/06
Dénomination proposée : **'Patrice'**

LAITUE (*Lactuca sativa)*

► **Requérant :** Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Ron Garton, Ancaster (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6335
Date de la demande : 2008/05/14
Dénomination proposée : **'PX06516090'**

LILAS (*Syringa)*

► **Requérant :** Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6377
Date de la demande : 2008/06/11
Dénomination proposée : **'Penda'**

LIN (*Linum usitatissimum)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Morden (Manitoba)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6336
Date de la demande : 2008/05/16
Dénomination proposée : **'Shape'**

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Requérant :** Alberta Agriculture and Food, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada : Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande : 08-6331
Date de la demande : 2008/05/06
Dénomination proposée : **'Bentley'**

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande : 08-6352
Date de la demande : 2008/05/30
Dénomination proposée : **'CDC Kamsack'**

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande : 08-6294
Date de la demande : 2008/04/17
Dénomination proposée : **'CDC Mayfair'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/04/17

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6296
Date de la demande : 2008/04/17
Dénomination proposée : **'CDC Meredith'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/04/17

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6295
Date de la demande : 2008/04/17
Dénomination proposée : **'CDC Reserve'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/04/17

► **Requérant :** Alberta Agriculture and Food, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada : SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6327
Date de la demande : 2008/05/05
Dénomination proposée : **'Chigwell'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6334
Date de la demande : 2008/05/13
Dénomination proposée : **'Norman'**

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6297
Date de la demande : 2008/04/17
Dénomination proposée : **'TR05102'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/04/17

► **Requérant :** Alberta Agriculture and Food, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6282
Date de la demande : 2008/04/07
Dénomination proposée : **'TR05671'**

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum)*

► **Requérant :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6304
Date de la demande : 2008/04/22
Dénomination proposée : **'SAKOST3586'**

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×domesticum)*

► **Requérant :** Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6339
Date de la demande : 2008/05/16
Dénomination proposée : **'Oglreg3067'**
Nom commercial : Elegance Purple Majesty

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant :** Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6337
Date de la demande : 2008/05/16
Dénomination proposée : **'Oglger3147'**
Nom commercial : Candy Cherry

► **Requérant :** Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6338
Date de la demande : 2008/05/16
Dénomination proposée : **'Oglger4090'**
Nom commercial : Patriot Lavender Blue

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6293
Date de la demande : 2008/04/15
Dénomination proposée : **'G6048-1'**

POIRIER
(*Pyrus communis)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Vineland (Ontario)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6315
Date de la demande : 2008/04/28
Dénomination proposée : **'Harovin Sundown'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6324
Date de la demande : 2008/05/01
Dénomination proposée : **'KP-5'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6323
Date de la demande : 2008/05/01
Dénomination proposée : **'S22-42-21'**

POIS
(*Pisum sativum)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6291
Date de la demande : 2008/04/15
Dénomination proposée : **'Hugo'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6292
Date de la demande : 2008/04/15
Dénomination proposée : **'Mendel'**

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6372
Date de la demande : 2008/06/09
Dénomination proposée : **'AR2005-2'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/09

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6371
Date de la demande : 2008/06/09
Dénomination proposée : **'AR2005-7'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/09

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6370
Date de la demande : 2008/06/09
Dénomination proposée : **'AR2006-1'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/09

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6373
Date de la demande : 2008/06/09
Dénomination proposée : **'AR2006-2'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/09

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6374
Date de la demande : 2008/06/09
Dénomination proposée : **'AR2006-4'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/09

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6375
Date de la demande : 2008/06/09
Dénomination proposée : **'AR2006-5'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/09

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6376
Date de la demande : 2008/06/09
Dénomination proposée : **'AR2006-6'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/09

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6368
Date de la demande : 2008/06/09
Dénomination proposée : **'AR2006-7'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/09

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6369
Date de la demande : 2008/06/09
Dénomination proposée : **'AR98-7'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/09

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Mandataire au Canada : McCain Produce Inc., Florenceville (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6388
Date de la demande : 2008/06/18
Dénomination proposée : **'AR98-9'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/06/18

► **Requérant :** HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6387
Date de la demande : 2008/06/18
Dénomination proposée : **'Cyrano'**

► **Requérant :** Irish Potato Marketing Limited, Dublin (Irlande)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6342
Date de la demande : 2008/05/16
Dénomination proposée : **'Electra'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/05/16

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant :** Irish Potato Marketing Limited, Dublin (Irlande)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6279
Date de la demande : 2008/04/04
Dénomination proposée : **'Kikko'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/04/04

► **Requérant :** Irish Potato Marketing Limited, Dublin (Irlande)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6280
Date de la demande : 2008/04/04
Dénomination proposée : **'Nectar'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/04/04

► **Requérant :** Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)
Numéro de la demande : 08-6262
Date de la demande : 2008/04/02
Dénomination proposée : **'QP95098.06'**

► **Requérant :** Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)
Numéro de la demande : 08-6263
Date de la demande : 2008/04/02
Dénomination proposée : **'QP96076.11L'**

► **Requérant :** Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)
Numéro de la demande : 08-6264
Date de la demande : 2008/04/02
Dénomination proposée : **'QP96122.08L'**

► **Requérant :** Centre de recherche Les Buissons Inc., Pointe-aux-Outardes (Québec)
Numéro de la demande : 08-6265
Date de la demande : 2008/04/02
Dénomination proposée : **'QP96139.01'**

► **Requérant :** Irish Potato Marketing Limited, Dublin (Irlande)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6281
Date de la demande : 2008/04/04
Dénomination proposée : **'Savanna'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/04/04

► **Requérant :** Irish Potato Marketing Limited, Dublin (Irlande)
Mandataire au Canada : Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Numéro de la demande : 08-6326
Date de la demande : 2008/05/01
Dénomination proposée : **'Setanta'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/05/01

► **Requérant :** SunRise Produce, Alliston (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6330
Date de la demande : 2008/05/06
Dénomination proposée : **'SP213'**

► **Requérant :** SunRise Produce, Alliston (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6329
Date de la demande : 2008/05/06
Dénomination proposée : **'SP23'**

► **Requérant :** SunRise Produce, Alliston (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6328
Date de la demande : 2008/05/06
Dénomination proposée : **'SP241'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6289
Date de la demande : 2008/04/10
Dénomination proposée : **'V0379-2'**

POMMIER
(*Malus baccata)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6325
Date de la demande : 2008/05/01
Dénomination proposée : **'SJC59A76-08'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6312
Date de la demande : 2008/04/24
Dénomination proposée : **'SJC59A79-01'**

POMMIER
(*Malus domestica)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6309
Date de la demande : 2008/04/24
Dénomination proposée : **'S23-06-52'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6308
Date de la demande : 2008/04/24
Dénomination proposée : **'S47-20-37'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Summerland (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada : Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 08-6340
Date de la demande : 2008/05/16
Dénomination proposée : **'September Sentinel'**

POMMIER
(*Malus hupehensis)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6307
Date de la demande : 2008/04/24
Dénomination proposée : **'SJC5791-01'**

PTILOTUS
(*Ptilotus nobilis)*

► **Requérant :** The University of Queensland, Brisbane, Queensland (Australie)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6311
Date de la demande : 2008/04/24
Dénomination proposée : **'Passion'**

► **Requérant :** The University of Queensland, Brisbane, Queensland (Australie)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6310
Date de la demande : 2008/04/24
Dénomination proposée : **'Purity'**

ROSIER
(*Rosa)*

► **Requérant :** Roses Forever ApS, Fåborg (Danemark)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6303
Date de la demande : 2008/04/22
Dénomination proposée : **'Evera195'**

► **Requérant :** CP Delaware, Inc., Wilmington, Delaware (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6390
Date de la demande : 2008/06/23
Dénomination proposée : **'Radsunny'**
Nom commercial : Sunny Knock Out

► **Requérant :** CP Delaware, Inc., Wilmington, Delaware (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6391
Date de la demande : 2008/06/23
Dénomination proposée : **'Radtkopink'**
Nom commercial : Double Pink Knock Out

SAPIN BAUMIER (*Abies balsamea)*

► **Requérant :** Leo Hamel, Sawyerville (Québec)
Numéro de la demande : 08-6357
Date de la demande : 2008/05/30
Dénomination proposée : **'3459013'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/05/30

SAXIFRAGE (*Saxifraga × arendsii)*

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6285
Date de la demande : 2008/04/08
Dénomination proposée : **'Rocklarwhi'**

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6284
Date de la demande : 2008/04/08
Dénomination proposée : **'Rocklime'**

SOJA (*Glycine max)*

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6386
Date de la demande : 2008/06/12
Dénomination proposée : **'4498438'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6378
Date de la demande : 2008/06/12
Dénomination proposée : **'D5112457'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6379
Date de la demande : 2008/06/12
Dénomination proposée : **'D5124201'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6380
Date de la demande : 2008/06/12
Dénomination proposée : **'D5162434'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6381
Date de la demande : 2008/06/12
Dénomination proposée : **'D5231424'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6382
Date de la demande : 2008/06/12
Dénomination proposée : **'D5236984'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6383
Date de la demande : 2008/06/12
Dénomination proposée : **'D5621437'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6384
Date de la demande : 2008/06/12
Dénomination proposée : **'D5823154'**

► **Requérant :** Monsanto Canada Inc., Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6385
Date de la demande : 2008/06/12
Dénomination proposée : **'D5954214'**

► **Requérant :** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6365
Date de la demande : 2008/06/06
Dénomination proposée : **'RCAT0602'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6354
Date de la demande : 2008/05/30
Dénomination proposée : **'S13-D2'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6355
Date de la demande : 2008/05/30
Dénomination proposée : **'S17-B5'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6358
Date de la demande : 2008/06/02
Dénomination proposée : **'S23-H2'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6356
Date de la demande : 2008/05/30
Dénomination proposée : **'S27-C4'**

TRITICALE (×*Triticosecale)*

► **Requérant :** Alberta Agriculture and Food, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6359
Date de la demande : 2008/06/03
Dénomination proposée : **'Luoma'**

VERVEINE (*Verbena)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6286
Date de la demande : 2008/04/08
Dénomination proposée : **'KLEVP08381'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6287
Date de la demande : 2008/04/08
Dénomination proposée : **'KLEVP08383'**

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6288
Date de la demande : 2008/04/08
Dénomination proposée : **'KLEVP08385'**

VIPÉRINE (*Echium plantagenium)*

► **Requérant :** Bioriginal Food & Science Corp., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6346
Date de la demande : 2008/05/28
Dénomination proposée : **'BFS-Trophy'**
Date de délivrance du certificat temporaire: 2008/05/28

CHANGEMENTS

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande : 07-5904
Date de la demande : 2007/05/01
Dénomination antérieurement proposée **'97B64-M1B3'**
Dénomination proposée : **'Fieldstar'**

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande : 07-5933
Date de la demande : 2007/06/20
Dénomination antérieurement proposée **'CM790'**
Dénomination proposée : **'Propel'**

DAHLIA (*Dahlia*)

► **Requérant :** Dalina ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5486
Date de la demande : 2006/06/01
Dénomination antérieurement proposée **'Datolv'**
Dénomination proposée : **'DA12'**

IMPATIENTE (*Impatiens-New Guinea-Hybrid*)

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5398
Date de la demande : 2006/03/30
Dénomination antérieurement proposée **'Fisimp 294'**
Dénomination proposée : **'Fisimp Red'**
Nom commercial : Sonic Red07

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5399
Date de la demande : 2006/03/30
Dénomination antérieurement proposée **'Fisimp 295'**
Dénomination proposée : **'Fisimp Salm'**
Nom commercial : Sonic Salmon07

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5397
Date de la demande : 2006/03/30
Dénomination antérieurement proposée **'Fisimp 292'**
Dénomination proposée : **'Fisnics Salice'**
Nom commercial : Sonic Salmon Ice07

ORGE (*Hordeum vulgare*)

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 07-5885
Date de la demande : 2007/04/18
Dénomination antérieurement proposée **'TR06918'**
Dénomination proposée : **'CDC PolarStar'**

PÊCHER (*Prunus persica*)

► **Requérant :** University of Guelph, Guelph (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3105
Date de la demande : 2002/05/22
Dénomination antérieurement proposée **'V851610'**
Dénomination proposée : **'Vitall'**

PÉLARGONIUM
(*Pelargonium ×hortorum)*

► **Requérant :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6233
Date de la demande : 2008/03/27
Dénomination antérieurement proposée **'Fisdela'**
Dénomination proposée : **'Fisdelav'**

SOJA
(*Glycine max)*

► **Requérant :** Syngenta Seeds Inc., Minneapolis, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada : Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5741
Date de la demande : 2007/02/12
Dénomination antérieurement proposée **'04DL186048'**
Dénomination proposée : **'S18-R6'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Inc., Minneapolis, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada : Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5740
Date de la demande : 2007/02/12
Dénomination antérieurement proposée **'03DL087033'**
Dénomination proposée : **'S20-G7'**

► **Requérant :** Syngenta Seeds Inc., Minneapolis, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada : Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5742
Date de la demande : 2007/02/20
Dénomination antérieurement proposée **'04DL186179'**
Dénomination proposée : **'S26-F9'**

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat délivré)

BROME HYBRIDE
(*Bromus riparius × B. inermis)*

► **Titulaire :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Saskatoon (Saskatchewan)
Ancien mandataire au Canada: SW Newfield Seeds Ltd., Brandon (Manitoba)
Nouveau mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat : 3203
Date de délivrance : 2008/05/15
Dénomination approuvée : **'Success'**

CHANGEMENT DE REQUÉRANT

CANOLA
(*Brassica napus)*

► **Ancien requérant :** Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Requérant : Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 06-5425
Date de la demande : 2006/04/10
Dénomination proposée : **'SP Force CL'**

CHRYSANTHÈME À CARÈNE
(*Glebionis carinata)*

► **Ancien requérant :** Goldsmith Plants, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Requérant : Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6141
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Ves Reda'**
Nom commercial : Vestidos Red

► **Ancien requérant :** Goldsmith Plants, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Requérant : Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6142
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Ves Whit'**
Nom commercial : Vestidos White

► **Ancien requérant :** Goldsmith Plants, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Requérant : Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6143
Date de la demande : 2008/01/28
Dénomination proposée : **'Ves Yel'**
Nom commercial : Vestidos Yellow

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima)*

► **Ancien requérant :** Fischer Horticulture, LLC, Boulder, Colorado (États-Unis)
Requérant : Syngenta Participations AG (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande : 06-5237
Date de la demande : 2006/02/22
Dénomination proposée : **'Carousel Dark Red'**

CHANGEMENT DE TITULAIRE

CANOLA MOUTARDE (*Brassica juncea)*

► **Ancien titulaire :** Saskatchewan Wheat Pool, Saskatoon (Saskatchewan)
Nouveau titulaire : Viterra Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 3232
Date de délivrance : 2008/06/13
Dénomination approuvée : **'Estlin'**

DEMANDES ABANDONNÉES

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3232
Date de la demande : 2002/09/04
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Kiecabul'**
Nom commercial : Spring Fling Blue

CAMPANULE (*Campanula lasiocarpa)*

► **Requérant :** Gartneriet PKM A/S, Odense (Danemark)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4487
Date de la demande : 2004/11/24
Date d'abandon : 2007/12/31
Dénomination proposée : **'PKML01'**

FUCHSIA (*Fuchsia)*

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 00-2307
Date de la demande : 2000/06/21
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Kiecandipu'**
Nom commercial : Diva Rose/Purple

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 00-2306
Date de la demande : 2000/06/21
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Kiecandiro'**
Nom commercial : Diva Rose/Blue

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 99-2089
Date de la demande : 1999/12/23
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Kielimin'**
Nom commercial : Diva Red/Light Blue

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 99-2091
Date de la demande : 1999/12/23
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Kiewidiv'**
Nom commercial : Diva Red/White

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 99-2092
Date de la demande : 1999/12/23
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Kiewilidiv'**
Nom commercial : Diva White/Lilac

HÉLIOPSIDE
(*Heliopsis helianthoides var. scabra)*

► **Requérant :** Neil Diboll, Westfield, Wisconsin (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3157
Date de la demande : 2002/07/24
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Prairie Sunset'**

IMPATIENTE
(*Impatiens walleriana)*

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3280
Date de la demande : 2002/09/30
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Boddblapp'**
Nom commercial : Double Up Apple Blossom

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3281
Date de la demande : 2002/09/30
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Boddblbrp'**
Nom commercial : Double Up Bridal Pink/Rose

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2849
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Boddblorg'**
Nom commercial : Double Up Orange

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2850
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Boddblpas'**
Nom commercial : Double Up Passion

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3283
Date de la demande : 2002/09/30
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Boddblpchfr'**
Nom commercial : Double Up Peach Frost

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2853
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Boddblros'**
Nom commercial : Double Up Rose

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2854
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Boddblsal'**
Nom commercial : Double Up Salmon

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3284
Date de la demande : 2002/09/30
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Bodlizorcbut'**
Nom commercial : Little Lizzy Orchid Butterfly

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3290
Date de la demande : 2002/09/30
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Bodlizred'**
Nom commercial : Little Lizzy Red

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3291
Date de la demande : 2002/09/30
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Bodlizros'**
Nom commercial : Little Lizzy Rose

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 02-3294
Date de la demande : 2002/09/30
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Bodlizwhi'**
Nom commercial : Little Lizzy White

► **Requérant :** Tioga Genetics, Rogue River, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 03-3499
Date de la demande : 2003/03/31
Date d'abandon : 2007/12/31
Dénomination proposée : **'TiCoPur'**
Nom commercial : Tioga Compact Purple

► **Requérant :** Tioga Genetics, Rogue River, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 03-3498
Date de la demande : 2003/03/31
Date d'abandon : 2007/12/31
Dénomination proposée : **'TiLip II'**
Nom commercial : Tioga Light Pink

► **Requérant :** Tioga Genetics, Rogue River, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 03-3500
Date de la demande : 2003/03/31
Date d'abandon : 2007/12/31
Dénomination proposée : **'TiWhit'**

LANTANA
(*Lantana camara)*

► **Requérant :** Robert J. Roberson, Grain Valley, Missouri (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2840
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Robmornorg'**
Nom commercial : Morning Glow Orange & Yellow

► **Requérant :** Robert J. Roberson, Grain Valley, Missouri (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 00-2300
Date de la demande : 2000/06/21
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Robmornpin'**
Nom commercial : Morning Glow Pink / Yellow

► **Requérant :** Robert J. Roberson, Grain Valley, Missouri (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 03-3574
Date de la demande : 2003/04/30
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Robmornrog'**
Nom commercial : Morning Glow Rose & Gold

► **Requérant :** Robert J. Roberson, Grain Valley, Missouri (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 00-2299
Date de la demande : 2000/06/21
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Robmornyel'**
Nom commercial : Morning Glow Yellow

MARGUERITE
(*Leucanthemum ×superbum)*

► **Requérant :** Kieft Bloemzaden B.V., Venhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2841
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Kiemar'**
Nom commercial : Darling

PÉTUNIA
(*Petunia ×hybrida)*

► **Requérant :** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 00-2326
Date de la demande : 2000/06/21
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'MP21'**
Nom commercial : Tiny Tunia White

► **Requérant :** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2857
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'X001541'**
Nom commercial : Tiny Tunia Lilac

► **Requérant :** NuFlora International Pty. Ltd., Macquarie Fields, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2858
Date de la demande : 2001/10/01
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'X001551'**
Nom commercial : Tiny Tunia Lavender Dark Eye

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum)*

► **Requérant :** Agrico, Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Parkland Seed Potatoes Ltd., Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 04-4012
Date de la demande : 2004/01/22
Date d'abandon : 2008/02/07
Dénomination proposée : **'Elisabeth'**

SARRIETTE
(*Satureja)*

► **Requérant :** Hishtil-Afula (1989) Ltd., Afula (Israël)
Mandataire au Canada : Smart & Biggar, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande : 00-2409
Date de la demande : 2000/10/23
Date d'abandon : 2007/12/31
Dénomination proposée : **'Indian Mint'**

SUTÉRA
(*Jamesbrittenia)*

► **Requérant :** A.T. Yates & Son, Cheshire (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 03-3560
Date de la demande : 2003/04/15
Date d'abandon : 2007/12/31
Dénomination proposée : **'Yasal'**
Nom commercial : Penny Candy Salmon

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida)*

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2842
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Bodcomblu'**
Nom commercial : Napoleon Blue

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2844
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Bodcompureye'**
Nom commercial : Napoleon Purple/Eye

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2845
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Bodcomred'**
Nom commercial : Napoleon Red

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2846
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Bodcomredeye'**
Nom commercial : Napoleon Red/Eye

► **Requérant :** John Bodger and Sons Company, South Elmonte, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 01-2848
Date de la demande : 2001/10/02
Date d'abandon : 2007/12/10
Dénomination proposée : **'Bodcomwhi'**
Nom commercial : Napoleon White

DEMANDES RETIRÉES

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum)*

► **Requérant :** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5278
Date de la demande : 2006/03/09
Date du retrait : 2008/06/06
Dénomination proposée : **'Bonmadcrio'**
Nom commercial : Madeira Crested Violet

► **Requérant :** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 06-5280
Date de la demande : 2006/03/09
Date du retrait : 2008/06/06
Dénomination proposée : **'Bonmadpinkim'**
Nom commercial : Madeira Pink Improved

GERMAINE (*Plectranthus)*

► **Requérant :** Gert J. Brits, Stellenbosch (Afrique du Sud)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 03-3878
Date de la demande : 2003/10/16
Date du retrait : 2008/06/30
Dénomination proposée : **'K011101'**
Nom commercial : Cape Angel Dark Pink

► **Requérant :** Gert J. Brits, Stellenbosch (Afrique du Sud)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 03-3879
Date de la demande : 2003/10/16
Date du retrait : 2008/06/30
Dénomination proposée : **'K111201'**
Nom commercial : Cape Angel White

► **Requérant :** Gert J. Brits, Stellenbosch (Afrique du Sud)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 03-3876
Date de la demande : 2003/10/16
Date du retrait : 2008/06/30
Dénomination proposée : **'P000603'**
Nom commercial : Cape Angel Pink

► **Requérant :** Gert J. Brits, Stellenbosch (Afrique du Sud)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande : 03-3877
Date de la demande : 2003/10/16
Date du retrait : 2008/06/30
Dénomination proposée : **'P000607'**
Nom commercial : Cape Angel Purple

IMPATIENTE (*Impatiens walleriana)*

► **Requérant :** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-5868
Date de la demande : 2007/04/12
Date du retrait : 2008/04/24
Dénomination proposée : **'Balfiepro'**
Nom commercial : Fiesta Pink Frost

OEILLET (*Dianthus caryophyllus)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4991
Date de la demande : 2005/06/28
Date du retrait : 2008/06/06
Dénomination proposée : **'KLET04065'**
Nom commercial : SuperTrouper Velvet Red

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis)*

► **Requérant :** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 05-4995
Date de la demande : 2005/06/28
Date du retrait : 2008/06/06
Dénomination proposée : **'KLEOE05526'**
Nom commercial : FlowerPower Sunrise

PINUS NOIR D'AUTRICHE (*Pinus nigra)*

► **Requérant :** Serendipity Nursery Inc., Canby, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada : Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Numéro de la demande : 04-4022
Date de la demande : 2004/02/04
Date du retrait : 2008/05/05
Dénomination proposée : **'Teardrop'**

POIRIER (*Pyrus communis)*

► **Requérant :** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Kentville (Nouvelle-Écosse)
Mandataire au Canada : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande : 08-6323
Date de la demande : 2008/05/01
Date du retrait : 2008/05/16
Dénomination proposée : **'S22-42-21'**

VERVEINE (*Verbena ×hybrida)*

► **Requérant :** Goldsmith Seeds, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande : 07-6123
Date de la demande : 2007/12/24
Date du retrait : 2008/06/06
Dénomination proposée : **'Lan Magna'**
Nom commercial : Lanai Magenta

RENONCIATION AU CERTIFICAT D'OBTENTION

AGÉRATE (*Ageratum)*

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2769
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : **'Agpatbicpuli'**
Nom commercial : Patina Purple Bicolor

ALSTRŒMÈRE (*Alstroemeria)*

► **Titulaire :** Van Zanten Plants B.V., Aalsmeer (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 1797
Date de délivrance : 2004/05/13
Date de la renonciation : 2008/04/23
Dénomination approuvée : **'Zanair'**

ARGYRANTHÈME (*Argyranthemum)*

► **Titulaire :** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2437
Date de délivrance : 2006/06/05
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : **'OHMADSANT'**
Nom commercial : Madeira Santana

BÉGONIA (*Begonia)*

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1849
Date de délivrance : 2004/06/16
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Begotis'
Nom commercial : Maribel Pink Shades

CANOLA (*Brassica napus)*

► **Titulaire :** Svalöf Weibull AB & Norddeutsche Pflanzenzucht, Hohenlieth (Allemagne)
Mandataire au Canada : SW Seed Ltd., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 2744
Date de délivrance : 2007/05/18
Date de la renonciation : 2008/05/28
Dénomination approuvée : 'MSL 527C'

► **Titulaire :** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 2734
Date de délivrance : 2007/05/15
Date de la renonciation : 2008/05/27
Dénomination approuvée : 'PPS03-383'

► **Titulaire :** Bayer CropScience Inc., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 2736
Date de délivrance : 2007/05/15
Date de la renonciation : 2008/05/27
Dénomination approuvée : 'PPS04-393'

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum)*

► **Titulaire :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat : 0017
Date de délivrance : 1993/05/05
Date de la renonciation : 2008/04/23
Dénomination approuvée : 'Cherry Pomona'

► **Titulaire :** Yoder Brothers, Inc., Barberton, Ohio (États-Unis)
Mandataire au Canada : Yoder Canada Limited, Leamington (Ontario)
Numéro du certificat : 0962
Date de délivrance : 2001/05/25
Date de la renonciation : 2008/05/22
Dénomination approuvée : 'Yotrenton'
Nom commercial : Trenton

DIASCIA (*Diascia barberae)*

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2775
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Diastrapin'
Nom commercial : Devotion Trailing Salmon Pink

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2776
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Divoro'
Nom commercial : Devotion Petite Plum

EUPHORBE (*Euphorbia)*

► **Titulaire :** InnovaPlant GmbH & Co. KG, Gensingen (Allemagne)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2724
Date de délivrance : 2007/04/11
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Innthal'
Nom commercial : Thalia

KALANCHOÉ (*Kalanchoë blossfeldiana)*

► **Titulaire :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1832
Date de délivrance : 2004/06/07
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Bardot'
Nom commercial : Calandiva Orange

► **Titulaire :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1835
Date de délivrance : 2004/06/07
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'La Douce'
Nom commercial : Calandiva Pink

► **Titulaire :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1836
Date de délivrance : 2004/06/07
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Leonardo'
Nom commercial : Calandiva Purple

► **Titulaire :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1833
Date de délivrance : 2004/06/07
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Middler'
Nom commercial : Calandiva White with Pink

► **Titulaire :** Fides B.V., De Lier (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1834
Date de délivrance : 2004/06/07
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Monroe'
Nom commercial : Calandiva White

NÉMÉSIE (*Nemesia)*

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2780
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Nemhapin'
Nom commercial : Impressario Pink

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2777
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Nemhapri'
Nom commercial : Magma Flame Pink

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2781
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Nemhawit'

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2779
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Nemhmago'
Nom commercial : Magma Flame Yellow

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2778
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Nemhorfla'
Nom commercial : Magma Flame Orange

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis)*

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2785
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Osecmapu'
Nom commercial : Jamboana Purple

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2784
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Osnewi'
Nom commercial : Jamboana White

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum)*

► **Titulaire :** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada : Westcan Greenhouses Limited, Langley (Colombie-Britannique)
Numéro du certificat : 2667
Date de délivrance : 2007/01/23
Date de la renonciation : 2008/04/18
Dénomination approuvée : 'Fishelus'
Nom commercial : Schoene Helena '06

POIS (*Pisum sativum)*

► **Titulaire :** Limagrain Advanta Nederland B.V., Rilland (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : FarmPure Seeds Inc., Regina (Saskatchewan)
Numéro du certificat : 0216
Date de délivrance : 1996/05/21
Date de la renonciation : 2008/05/12
Dénomination approuvée : 'Alfetta'

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum)*

► **Titulaire :** NDSU Research Foundation, Fargo, Dakota du Nord (États-Unis)
Mandataire au Canada : Parkland Seed Potatoes Ltd., Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat : 1151
Date de délivrance : 2002/03/19
Date de la renonciation : 2008/05/28
Dénomination approuvée : 'Dakota Rose'

ROSIER (*Rosa)*

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 1779
Date de délivrance : 2004/04/28
Date de la renonciation : 2008/04/10
Dénomination approuvée : 'POULhi008'
Nom commercial : Tiffany Hit

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 1181
Date de délivrance : 2002/05/31
Date de la renonciation : 2008/04/25
Dénomination approuvée : 'POULpeacy'
Nom commercial : Peace Palace

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 1782
Date de délivrance : 2004/04/28
Date de la renonciation : 2008/04/10
Dénomination approuvée : 'POULra019'
Nom commercial : Leonie Parade

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 1784
Date de délivrance : 2004/04/28
Date de la renonciation : 2008/04/10
Dénomination approuvée : 'POULra022'
Nom commercial : Camilla Parade

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 1163
Date de délivrance : 2002/05/17
Date de la renonciation : 2008/05/01
Dénomination approuvée : 'POULrijk'
Nom commercial : Madison

► **Titulaire :** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada : Braman Barbacki Moreau, Montréal (Québec)
Numéro du certificat : 1474
Date de délivrance : 2003/05/01
Date de la renonciation : 2008/04/10
Dénomination approuvée : 'POULtika'
Nom commercial : Northern Lights

SAUGE
(*Salvia ×jamensis)*

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2787
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Sunsaruki'
Nom commercial : Salvation Primrose

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2788
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Sunsarupin'
Nom commercial : Salvation Pink

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2786
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Sunsarurein'
Nom commercial : Salvation Magenta

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2789
Date de délivrance : 2007/06/08
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Sunsarusamo'
Nom commercial : Salvation Salmon Pink

SOJA
(*Glycine max)*

► **Titulaire :** Syngenta Seeds Inc., Minneapolis, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada : Syngenta Seeds Canada, Inc., Arva (Ontario)
Numéro du certificat : 2692
Date de délivrance : 2007/02/01
Date de la renonciation : 2008/05/06
Dénomination approuvée : 'S18-Y4'

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida)*

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 2138
Date de délivrance : 2005/06/20
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Arbena'
Nom commercial : Tukana Strawberries and Cream

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1845
Date de délivrance : 2004/06/16
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Lobena'
Nom commercial : Babylon Blue

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1841
Date de délivrance : 2004/06/16
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Salmena'
Nom commercial : Tukana Salmon Rose

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1842
Date de délivrance : 2004/06/16
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Scarlena'
Nom commercial : Tukana Scarlet

► **Titulaire :** Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1840
Date de délivrance : 2004/06/16
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'Spikena'
Nom commercial : Tukana Denim Blue

► **Titulaire :** PLANT 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat : 1830
Date de délivrance : 2004/06/07
Date de la renonciation : 2008/05/29
Dénomination approuvée : 'USBENAL21'
Nom commercial : Superbena Blue Purple

RETRAIT DU CERTIFICAT TEMPORAIRE

AVOINE (*Avena sativa)*

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6290
Date de la demande : 2008/04/11
Dénomination proposée : 'CDC Minstrel'
Date du retrait : 2008/05/07

ORGE (*Hordeum vulgare)*

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Numéro de la demande : 08-6294
Date de la demande : 2008/04/17
Dénomination proposée : 'CDC Mayfair'
Date du retrait : 2008/05/07

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6296
Date de la demande : 2008/04/17
Dénomination proposée : 'CDC Meredith'
Date du retrait : 2008/05/07

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 07-5885
Date de la demande : 2007/04/18
Dénomination proposée : 'CDC PolarStar'
Date du retrait : 2008/05/07

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : SeCan Association, Kanata (Ontario)
Numéro de la demande : 08-6295
Date de la demande : 2008/04/17
Dénomination proposée : 'CDC Reserve'
Date du retrait : 2008/05/07

► **Requérant :** University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada : University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande : 08-6297
Date de la demande : 2008/04/17
Dénomination proposée : **'TR05102'**
Date du retrait : 2008/05/07

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

CALIBRACHOA (*Calibrachoa)*

► **Titulaire :** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada : Fetherstonhaugh & Co., Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat : 2352
Date de délivrance : 2005/12/21
Date de la révocation: 2008/05/05
Dénomination : **'Sunbelkupapi'**
Nom commercial : Million Bells Trailing Pastel Pink

FRAISIER (*Fragaria ×ananassa)*

► **Titulaire :** University of Minnesota & United States Department of Agriculture, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada : Ontario Berry Growers Association, Kemptville (Ontario)
Numéro du certificat : 2367
Date de délivrance : 2006/01/20
Date de la révocation: 2008/06/11
Dénomination : **'MNUS 210'**

► **Titulaire :** University of Minnesota & United States Department of Agriculture, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada : Ontario Berry Growers Association, Kemptville (Ontario)
Numéro du certificat : 2368
Date de délivrance : 2006/01/20
Date de la révocation: 2008/06/11
Dénomination : **'MNUS 248'**

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum)*

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 2628
Date de délivrance : 2006/11/21
Date de la révocation: 2008/04/16
Dénomination : **'Kakegawa AU16'**
Nom commercial : Side Series Purple

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum fruticosum)*

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 1324
Date de délivrance : 2002/12/02
Date de la révocation: 2008/04/16
Dénomination : **'Highside'**

► **Titulaire :** Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada : Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat : 1325
Date de délivrance : 2002/12/02
Date de la révocation: 2008/04/16
Dénomination : **'Wildside'**

ROSIER (*Rosa)*

► **Titulaire :** LUX Riviera srl, Latte de Ventimiglia (Italie)
Mandataire au Canada : Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Numéro du certificat : 0903
Date de délivrance : 2000/12/11
Date de la révocation: 2008/04/16
Dénomination : **'PEKcoujenny'**

ERRATA

Bulletin des variétés végétales, juillet 2007, *numéro 64, Demandes dont le dépôt est accepté*

Dahlia (*Dahlia pinnata*)

Dénomination : ‘Baldelmim’
Numéro de la demande : 07-5861

La dénomination incorrecte, ‘Baldelmin’, était indiquée.

Bulletin des variétés végétales, octobre 2007, *numéro 65, Demandes dont le dépôt est accepté*

Canola (*Canola napus*)

Dénomination : ‘PPS06-155 B-line’
Numéro de la demande : 07-5950

La dénomination incorrecte, ‘PPS05-155 B-line’, était indiquée.

Dénomination : ‘PPS06-155 B-line’
Numéro de la demande : 07-5951

La dénomination incorrecte, ‘PPS05-155 B-line’, était indiquée.

BLÉ
(Triticum aestivum)

Dénomination proposée : **'25R56'**
Numéro de la demande : 07-5905
Date de la demande : 2007/05/01
Requérant : Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada : Fred Thoonen, Pioneer Hi-Bred Ltd., Caledon (Ontario)
Sélectionneur: Greg Marshall, Pioneer Hi-Bred International, Inc., Windfall, Indiana (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: '25R49' et '25R57'

Sommaire: *'25R56' diffère des variétés de référence principalement par la fréquence des sujets à dernière feuille recourbée ou retombante, la glaucosité de la gaine de la dernière feuille, la hauteur de la plante, le port de l'épi, la pubescence de la face convexe de l'article apical du rachis et la forme du bec de la glumelle inférieure. La fréquence des sujets à dernière feuille recourbée ou retombante est nulle ou très faible chez '25R56', alors qu'elle est élevée chez '25R49'. La gaine de la dernière feuille est fortement glauque chez la variété candidate, tandis qu'elle est faiblement glauque chez '25R49' et moyennement glauque chez '25R57'. La plante est plus courte chez '25R56' que chez les deux variétés de référence. À maturité, l'épi est retombant chez '25R56', alors qu'il est incliné chez '25R57'. La pubescence de la face convexe de l'article apical du rachis est moyenne chez '25R56', alors qu'elle est nulle ou très clairsemée chez '25R49' et clairsemée chez '25R57'. Le bec de la glumelle inférieure est droit chez '25R56', tandis qu'il est modérément courbé chez '25R49' et légèrement courbé chez '25R57'.*

Description:
PLANTE : blé d'hiver, à port demi-dressé; époque de maturation intermédiaire.
PLANTULE : à coléoptile non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe glabre et à gaine fortement glauque; oreillettes non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; fréquence nulle ou très faible de sujets à dernière feuille recourbée ou retombante.

TIGE : non anthocyanée à maturité; moelle de la paille mince en section transversale.
COL DE L'ÉPI : moyennement glauque, très faiblement recourbé.

ÉPI : effilé, dense, retombant à maturité, faiblement glauque, blanc à maturité; arêtes rudimentaires, très courtes; face convexe de l'article apical du rachis moyennement pubescent.
GLUME INFÉRIEURE : de longueur et largeur moyennes, glabre; troncature étroite et légèrement oblique; bec court, droit à légèrement courbé; pilosité interne modérément dense.
GLUMELLE INFÉRIEURE : à bec droit.

GRAIN : de type roux tendre, rouge clair, ovale, petit à moyen, de longueur et largeur moyennes, à joue arrondie; poils de la brosse de longueur moyenne; germe ovale, de taille moyenne; sillon étroit et peu profond; coloration au phénol moyenne.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne survie à l'hiver, bonne résistance à la germination sur pied.
CARACTÈRES LIÉS À LA QUALITÉ DU GRAIN : qualité pâtissière et qualité biscuitière passables.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante modérément résistante à la tache septorienne (*Septoria tritici*) et à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), modérément sensible au blanc (*Erysiphe graminis* f. sp. *tritici*), à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*) et au virus de la mosaïque à Polymyxa du blé (WSBMV), résistante à la rouille jaune (*Puccinia striiformis*) ainsi que modérément sensible à sensible au virus de la mosaïque jaune du blé (WSSMV).

Origine génétique: Le blé tendre rouge d'hiver '25R56' a été mis au point par la Pioneer Hi Bred International, Inc., à partir d'un croisement WBJ0249B1/WBE0235B1//25R57 sib. réalisé en 1994. Le croisement initial WBJ0249B1/WBE0235B1 a été réalisé en serre au printemps 1994. L'automne suivant, la génération F1, désignée 'W942378', a été croisée en serre avec une lignée-sœur de '25R57', et la génération issue de ce croisement a été désignée 'W950517'. Une sélection F5 a été désignée 'W950517A1', et les générations F7 à F13 issues de cette sélection ont été inscrites à des essais avancés de rendement, de 2000 à 2006.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de '25R56' ont été réalisés pendant la saison de culture 2006 2007 à Caledon, en Ontario. La variété candidate et les deux variétés de référence ont été semées dans trois blocs répétés, dont les deuxième et troisième étaient randomisés. Chaque parcelle mesurait 6 m de long et 1,5 m de large et comprenait 6 rangs espacés de 30 cm, et 2600 graines ont été semées dans chacune. Les observations ont été faites durant toute la saison, aux moments propices, dans l'ensemble de chaque parcelle. Les mesures ont été prises chez 8 sujets par parcelle, soit un total de 24 sujets par variété. Les données de la première année ont été achetées du Plant Variety Protection Office des États Unis.

Tableau de comparaison pour '25R56'

	'25R56'	**'25R49'***	**'25R57'***
Largeur de la dernière feuille (mm)			
moyenne	14,0	13,0	15,0
écart-type	1,2	1,0	1,0
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	74,1	79,3	83,2
écart-type	3,2	3,8	2,6
Longueur de l'épi (cm)			
moyenne	8,9	8,8	9,7
écart-type	0,5	0,6	0,6

*variétés de référence

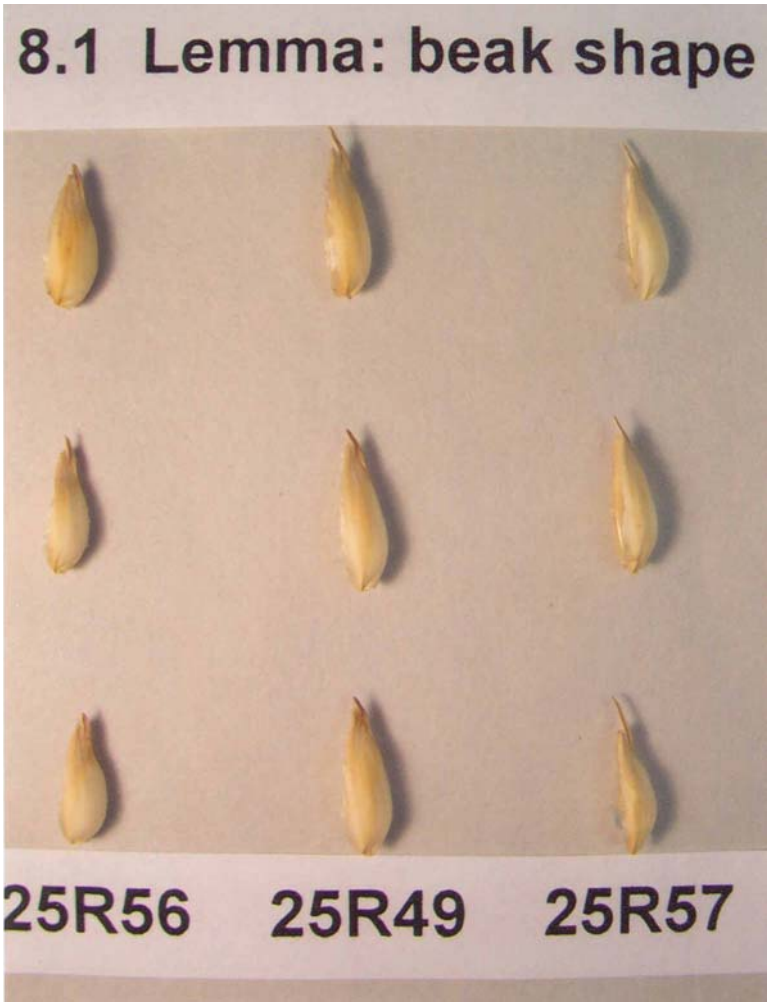

Blé: '25R56' (à gauche) avec les variétés de référence '25R49' (au centre) et '25R57' (à droite)

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(Hydrangea)

Dénomination proposée : **'HBA801'**
Numéro de la demande : 04-4227
Date de la demande : 2004/06/16
Requérant : Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Niels Arts, Aalsmeer (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Schneeball'

Sommaire: *L'inflorescence de 'HBA801' est plus grosse que celle de 'Schneeball'. Les fleurs à calice développé sont réunies en groupe dense à très dense chez 'HBA801', tandis qu'elles sont réunies en groupe moyen à dense chez 'Schneeball'. Les sépales des calices développés sont faiblement à moyennement chevauchants chez 'HBA801', tandis qu'ils sont fortement chevauchants chez 'Schneeball'. Chez 'HBA801', seulement certains sépales des calices développés ont des incisions, et celles-ci sont peu nombreuses, tandis que chez 'Schneeball' tous les sépales des calices développés ont de nombreuses incisions.*

Description:
PLANTE : dressée, destinée à la culture en pot.

FEUILLES : non panachées, elliptiques à ovées, à sommet acuminé à aigu, à base tronquée à cunéiforme, à marge moyennement incisée; dessus mat, vert moyen à vert foncé.

FLORAISON : hâtive.
INFLORESCENCES : de type globuleux; fleurs à calice réduit peu voyantes; fleurs stériles à calice développé réunies en groupe dense à très dense.
CALICES DÉVELOPPÉS : formés de 4 sépales largement ovés, faiblement à moyennement chevauchants, blancs, à marge crénelée, certains avec quelques incisions; couleur absente ou de très faible intensité.
CALICES RÉDUITS : blancs.

Origine génétique: 'HBA801' est issue d'un croisement entre '98056' (parent femelle) et '98028' (parent mâle) réalisé en juillet 1999 par Niels Arts, à Aalsmeer, aux Pays-Bas, dans le cadre d'un programme de sélection visant la création de nouvelles variétés d'hydrangées à inflorescences de couleur attrayante, ne nécessitant pas de vernalisation. La sélection de 'HBA801', en mars 2001, de même que la première multiplication de la variété par bouturage, en mars 2003, ont eu lieu à Glandorf, en Allemagne.

Épreuves et essais: Les essais de 'HBA801' ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 12 sujets de chaque variété, obtenus de boutures non racinées mises en pots de 15 cm en août 2006. Les caractères quantitatifs sont fondés sur des mesures prises le 29 juin 2007 chez 10 plantes ou parties de plantes. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'HBA801'

	'HBA801'	'Schneeball'*
Longueur de l'inflorescence (cm)		
moyenne	6,1	4,9
écart-type	0,85	0,97
Largeur de l'inflorescence (cm)		
moyenne	18,4	12,8
écart-type	1,57	1,53

*variété de référence

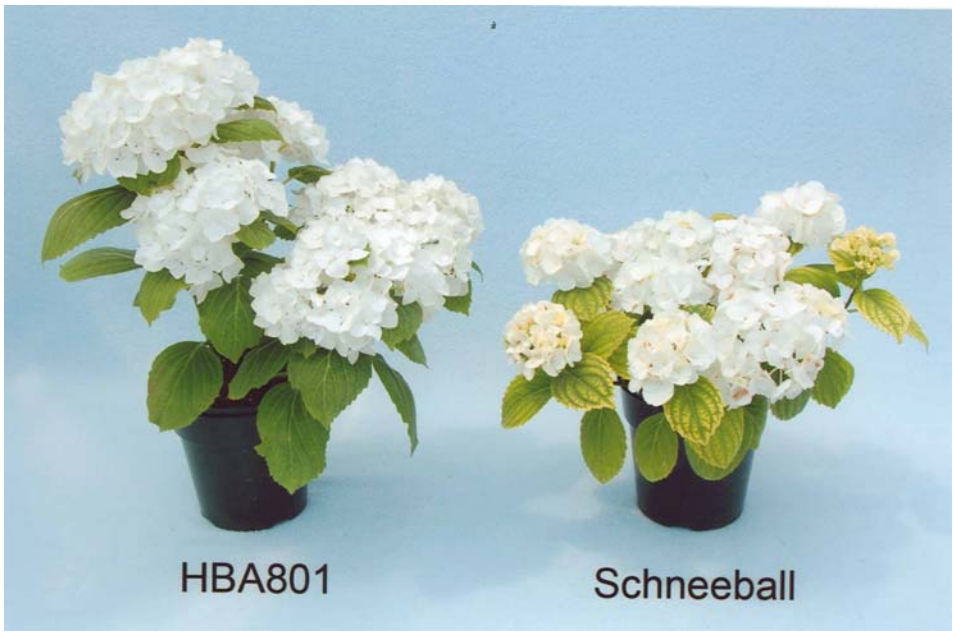

Hydrangée / Hortensia: 'HBA801' (à gauche) avec la variété de référence 'Schneeball' (à droite)

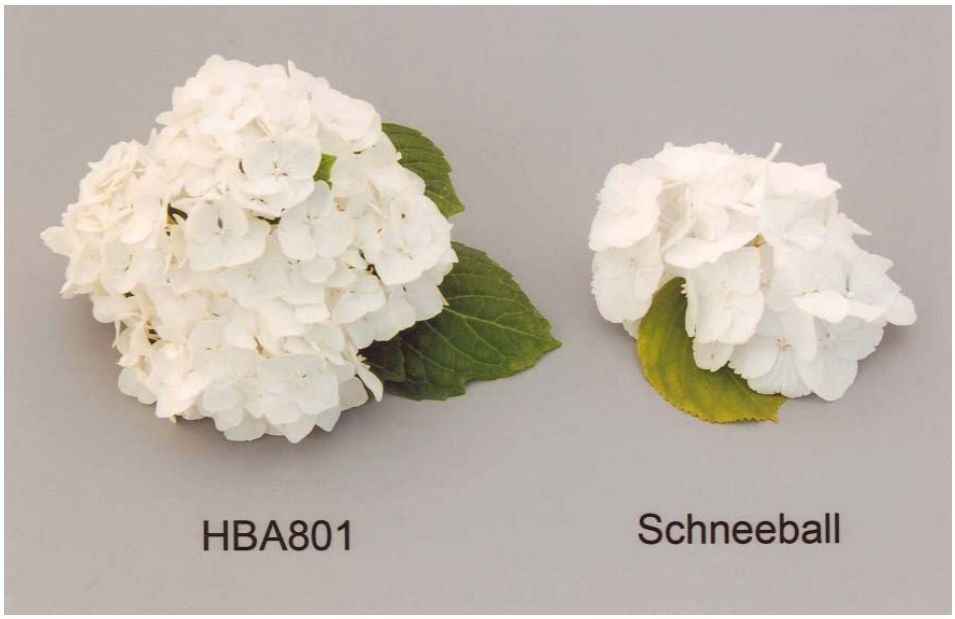

Hydrangée / Hortensia: 'HBA801' (à gauche) avec la variété de référence 'Schneeball' (à droite)

Dénomination proposée : **'HBA901'**
Numéro de la demande : 04-4342
Date de la demande : 2004/08/27
Requérant : Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Peter Hempel, Billerbeck (Allemagne)

Variété de référence: 'Renate Steiniger'

Sommaire: *Les tiges de 'HBA901' sont plus fortes que celles de 'Renate Steiniger'. Chez 'HBA901', le limbe des feuilles est ové à presque rond, avec la base arrondie, tandis que chez 'Renate Steiniger' il est elliptique à obové, avec la base cunéiforme. La couleur des calices développés est plus intense chez la variété candidate que chez la variété de référence. Chez 'HBA901', les calices développés complètement ouverts sont rose-bleu avec la marge plus claire, tandis que chez 'Renate Steiniger' ils sont rose-bleu avec des tons plus foncés et la marge rose-bleu à violette. Chez 'HBA901', les sépales des calices développés sont fortement chevauchants et n'ont pas d'incisions, tandis que chez 'Renate Steiniger' ils sont faiblement à modérément chevauchants et présentent quelques incisions qui en rendent le bord crénelé.*

Description:
PLANTE : dressée, destinée à la culture en pot.
TIGES : fortes à très fortes.

FEUILLES : non panachées, ovées à presque rondes, non lobées, à sommet aigu, à base arrondie, à marge moyennement incisée; dessus mat, vert foncé.

INFLORESCENCES : de type globuleux; fleurs à calice réduit peu voyantes; fleurs stériles à calice développé réunies en groupe très dense.
CALICES DÉVELOPPÉS : formés de 4 sépales fortement chevauchants, sans incisions, rouge-violet clair à l'ouverture, devenant rose-bleu avec la marge plus claire; couleurs d'intensité moyenne à forte.

Origine génétique: 'HBA901' est issue d'un croisement entre '91014' (parent femelle) et '91025' (parent mâle) réalisé en juillet 1991 par Peter Hempel, à Billerbeck, en Allemagne, dans le cadre d'un programme de sélection visant la création de nouvelles variétés d'hydrangées à inflorescences de couleur attrayante, ne nécessitant pas de vernalisation. 'HBA901' a été sélectionnée en juillet 1993 pour ses tiges fortes et pour la couleur de ses inflorescences. La sélection de 'HBA801' et la première multiplication de la variété par bouturage, en juillet 1993, ont eu lieu à Billerbeck, en Allemagne.

Épreuves et essais: Les essais de 'HBA901' ont été réalisés durant l'été 2007 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 12 sujets de chaque variété, obtenus de boutures non racinées mises en pots de 15 cm en août 2006. Les caractères quantitatifs sont fondés sur des mesures prises le 29 juin 2007 chez 10 plantes ou parties de plantes. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'HBA901'

	'HBA901'	**'Renate Steiniger'***
Couleur des calices développés (RHS)		
au début de l'ouverture	plus claire que 61C	-
à l'ouverture complète	N66C-D avec N66D à la marge	N66C avec tons 67C, marge N66D à 75B

*variété de référence

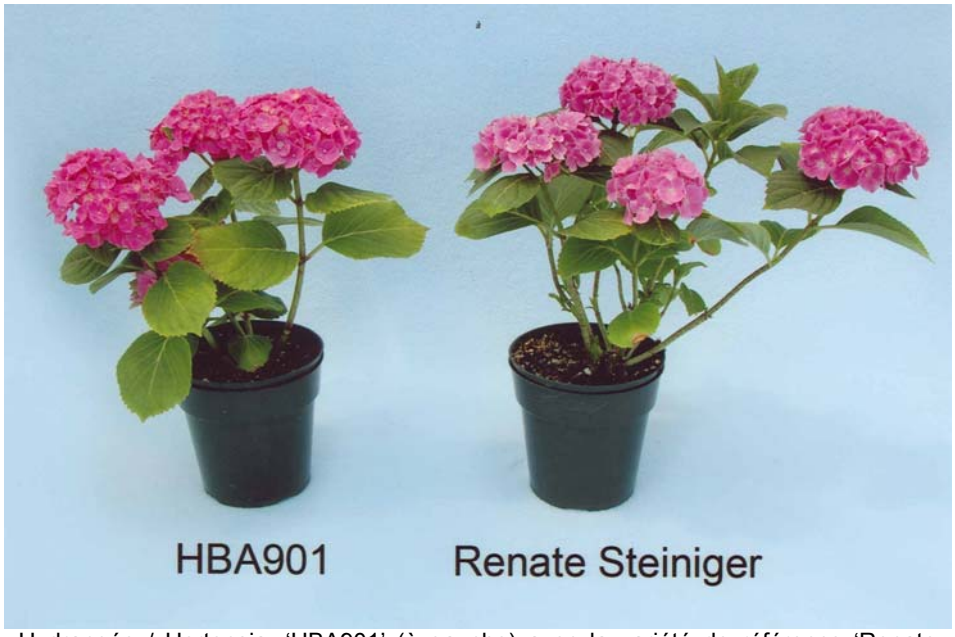

Hydrangée / Hortensia: 'HBA901' (à gauche) avec la variété de référence 'Renate Steiniger' (à droite)

Hydrangée / Hortensia: 'HBA901' (à gauche) avec la variété de référence 'Renate Steiniger' (à droite)

LAITUE
(Lactuca sativa)

Dénomination proposée : **'PS 6545691'**
Numéro de la demande : 04-4315
Date de la demande : 2004/08/11
Requérant : Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Ron Garton, Ancaster (Ontario)
Sélectionneur: Bill Waycott, Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Clemente'

Sommaire: *'PS 6545691' donne une pomme plus petite et plus dense que 'Clemente'. Les feuilles de 'PS 6545691' sont plus épaisses, moins dressées et d'un vert un peu plus foncé que celles de 'Clemente'. Les feuilles de 'PS 6545691' sont obovées, tandis que celles de 'Clemente' sont elliptiques. Chez 'PS 6545691', le bord des feuilles est plus ondulé et plus profondément incisé que chez 'Clemente'.*

Description:
PLANTULE : non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée; cotylédons petits, elliptiques-étroits.

FEUILLES : semi-dressées à maturité, épaisses, obovées, vert-gris foncé, non anthocyanées, non cloquées ou très faiblement parsemées de petites cloques; marge entière et fortement ondulée; nervation non flabellée; face supérieure moyennement luisante; feuilles externes plates; partie apicale présentant une densité moyenne d'incisions de profondeur moyenne; production de bourgeons axillaires nulle ou très faible.

POMME : de type romaine, ouverte à fermée (feuilles chevauchantes), moyennement dense, elliptique en coupe longitudinale.

GRAINES : noires.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la souche Ls1 du virus de la mosaïque de la laitue.

Origine génétique: 'PS 6545691' est issue d'un croisement entre 'PI206964' (parent femelle) et 'Salinas 88' (parent mâle) réalisé en 1993 à la station de recherche de la Petoseed Company, à Arroyo Grande, en Californie. La variété a été obtenue par sélection généalogique individuelle et massale. Les critères de sélection étaient la forme de la plante, la couleur, la texture et le goût des feuilles, la densité de la pomme et la résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'PS 6545691' ont été réalisés durant l'été 2007 à Lynden, en Ontario, à raison de 10 répétitions visant chacune 15 sujets de chaque variété. Les sujets ont été cultivés en rangs espacés de 75 cm, avec un espacement de 15 cm sur le rang. Les résultats sont appuyés par le rapport officiel d'examen technique aux fins de protection des obtentions végétales, numéro 2003/2147, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales.

Laitue: 'PS 6545691' (à gauche) avec la variété de référence 'Clemente' (à droite)

LIN
(Linum usitatissimum)

Dénomination proposée : **'Prairie Grande'**
Numéro de la demande : 07-5916
Date de la demande : 2007/05/17
Requérant : Agriculture et Agroalimentaire Canada, Morden (Manitoba)
Sélectionneur: Scott Duguid, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Morden (Manitoba)

Variétés de référence: 'Hanley', 'AC Emerson', 'AC Watson' et 'CDC Bethune'

Sommaire: *'Prairie Grande' donne une plante plus courte que celle de 'CDC Bethune' mais plus haute que celle de 'AC Watson'. 'Prairie Grande' fleurit un peu plus tôt que 'CDC Bethune'. 'Prairie Grande' arrive à maturité un peu plus tôt que 'Hanley'. 'Prairie Grande' est plus résistante à la verse que 'AC Watson'. Chez 'Prairie Grande', les stigmates sont violet clair, tandis que chez 'AC Watson' ils sont blancs. Les graines de 'Prairie Grande' ont une teneur en protéines moins élevée que celles de 'Hanley' et de 'CDC Bethune', une teneur en huile un peu plus élevée que celles de 'Hanley', de 'AC Emerson' et de 'AC Watson', une teneur en acide palmitique et en acide linoléique moins élevée que celles de 'Hanley', une teneur en acide stéarique plus élevée que celles de 'Hanley' et de 'AC Emerson', et une teneur en acide linolénique moins élevée que celles de 'Hanley' et de 'AC Emerson'.*

Description:
HYPOCOTYLE : non anthocyané à faiblement anthocyané.

FLEURS : en forme de disque aplati; sépales non ponctués à faiblement ponctués; corolle de grandeur moyenne; pétales bleu moyen, sans plissure longitudinale; filet des étamines blanc; anthères bleues; style blanc; stigmates violet clair.

CAPSULES : de grosseur moyenne.
GRAINES : brun moyen, de grosseur moyenne.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante immune à la rouille (*Melampsora lini*), modérément résistante au flétrissement fusarien (*Fusarium oxysporum* f. sp. lini) et à l'oïdium (*Erysiphe graminis*).

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse, à la chute des capsules et à l'égrenage.

UTILISATION : lin oléagineux.

Origine génétique: La variété 'Prairie Grande' (désignation expérimentale FP2161) a été mise au point à la station de recherche de Morden d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Morden, au Manitoba. Elle est issue du croisement AC Watson / CI3395, réalisé en 1996. Les générations F2 et suivantes ont été soumises à une sélection généalogique favorisant les caractères suivants : teneur en huile, qualité de l'huile, résistance à la verse et résistance à la rouille. Des sujets ont été sélectionnés individuellement parmi les générations F3 et F5. Une lignée F7, désignée M6954, a été sélectionnée et soumise à des essais préliminaires de rendement en 2001 ainsi qu'à des essais de résistance au flétrissement fusarien, au Manitoba et en Saskatchewan. La même lignée, sous la désignation M6954, a été inscrite aux essais canadiens d'évaluation du lin de 2001, menés dans 7 localités du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, puis aux essais coopératifs du lin de 2003 à 2005.

Épreuves et essais: Les essais de 'Prairie Grande' ont été réalisés durant les étés 2006 et 2007, à Morden, au Manitoba, à raison de deux répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée de 6 rangs de 5,5 mètres espacés de 18 cm.

Tableau de comparaison pour 'Prairie Grande'

	'Prairie Grande'	'Hanley'*	'AC Emerson'*	'AC Watson'*	'CDC Bethune'*
Hauteur de la plante (cm)					
moyenne	54,1	53,2	53,9	49,2	58,1
écart-type (p.p.d.s. = 2,5)	4,9	7,9	5,3	6,4	4,8
Précocité de floraison (jours)					
moyenne	47,5	47,8	47,3	46,3	49,3
écart-type (p.p.d.s. = 0,8)	1,5	0,8	1,3	1,3	2,3
Précocité de maturation des capsules (jours)					
moyenne	85,8	88,0	85,0	86,5	86,5
écart-type (p.p.d.s. = 0,9)	7,5	5,2	6,7	7,4	5,5

*variétés de référence

MELON D'EAU
(Citrullus lanatus)

Dénomination proposée : **'TML 1104700'**
Numéro de la demande : 04-4190
Date de la demande : 2004/05/05
Requérant : Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Ron Garton, Ancaster (Ontario)
Sélectionneur: Benito Juarez, Seminis Vegetable Seeds, Inc., Woodland, Californie (États-Unis)
Warren Barham, Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Lisa'

Sommaire: *Les feuilles sont d'un vert plus jaunâtre chez 'TML 1104700' que chez 'Lisa'. La floraison est plus hâtive chez 'TML 1104700' que chez 'Lisa'. Le fruit de 'TML 1104700' est un peu plus gros et plus lourd que celui de 'Lisa'. La chair du fruit est d'un rouge un peu plus foncé chez 'TML 1104700' que chez 'Lisa'. Les graines de 'TML 1104700' sont un peu plus grosses et plus nombreuses que celles de 'Lisa'.*

Description:
COTYLÉDONS : petits à moyens, elliptiques, vert moyen, sans taches, à nervures non enfoncées.

PLANTE : tétraploïde, monoïque, rampante, à maturation hâtive.

FEUILLES : vert jaunâtre, non maculées, faiblement cloquées, fortement lobées, à rapport longueur/largeur moyen, à incisions profondes, à marge fortement ondulée.

ÉPOQUE DE FLORAISON : intermédiaire dans le cas des fleurs femelles.
PÉTALES DES FLEURS FEMELLES : petits.
OVAIRE : de grosseur moyenne, modérément pubescent.
FRUIT: circulaire en coupe longitudinale, sans cannelures, à peau fortement marbrée sur fond vert clair; pédoncule à insertion de taille moyenne; base du fruit plate à arrondie, à dépression peu profonde; partie apicale arrondie, à dépression peu profonde; cicatrice pistillaire moyenne à grande; couche extérieure du péricarpe d'épaisseur moyenne; chair rouge moyen, de fermeté moyenne.
GRAINES : modérément nombreuses, de grosseur moyenne, de couleur crème; coloration secondaire répartie en points et en taches sur la marge, occupant une surface égale à celle de la couleur de fond.

Origine génétique: 'TML 1104700' est issue de la lignée généalogique B63, d'origine japonaise, reçue en 1981. Un sujet a été sélectionné parmi la population en 1984 pour la couleur rouge de sa chair et a formé la lignée B64. Au cours de la période 1985-1994, une allopollinisation ou une mutation a dû survenir, mais il s'est avéré difficile de le confirmer. En 1995, un sujet à petites graines et à petit fruit a été sélectionné et a formé la lignée 1894. En 1996, cette lignée a été cultivée, et les sujets à fruit sphérique, à peau grise et à chair rouge ont été autofécondés. Les graines de trois fruits à petites graines ont été mises en mélange et ont formé la lignée 4679. En 1997, la lignée 4679 a été cultivée et autofécondée, puis une sélection a donné la lignée 4679-1. En 1998, la lignée 4679-1 a été cultivée sous la désignation 6670, puis des sujets de cette lignée ont été autofécondés. Les graines de 12 sujets sélectionnés pour leur petit fruit à petites graines ont été récoltées et ont formé la lignée 1671. En 1999, la lignée 1671 a été cultivée, et les sujets ont été autofécondés aux fins de la multiplication des semences. Les graines de 50 sujets de cette lignée ont été mises en mélange et ont formé la lignée qui allait devenir la variété 'TML 1104700'. En 2000, cette lignée a été cultivée en cages d'isolement pour la multiplication des semences Fondation, puis 2000 sujets ont été cultivés en isolement la même année pour la multiplication des semences souches.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant l'été 2007 à Innerkip, en Ontario, à raison de 4 répétitions par variété et de 10 sujets par répétition, sauf qu'il y avait seulement 3 sujets de 'Lisa'. Les sujets étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 2,4 mètres. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique

aux fins de la protection des obtentions végétales numéro 2003/0480, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales.

Melon d'eau: 'TML 1104700' (à droite) avec la variété de référence 'Lisa' (à gauche)

Dénomination proposée : **'WSB1102142'**
Numéro de la demande : 04-4191
Date de la demande : 2004/05/05
Requérant : Seminis Vegetable Seeds, Inc., Oxnard, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Ron Garton, Ancaster (Ontario)
Sélectionneur: Benito Juarez, Seminis Vegetable Seeds, Inc., Woodland, Californie (États-Unis)
Warren Barham, Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Minilee'

Sommaire: *Les feuilles sont d'un vert plus foncé chez 'WSB1102142' que chez 'Minilee'. Le fruit de 'WSB1102142' est plus elliptique que celui de 'Minilee'. La peau du fruit est vert jade foncé chez 'WSB1102142', alors qu'elle est grise et marbrée chez 'Minilee'. La chair du fruit est d'un rouge plus foncé chez 'WSB1102142' que chez 'Minilee'. Les graines de 'WSB1102142' sont plus petites et moins nombreuses que celles de 'Minilee'. La couche extérieure du péricarpe est plus mince chez 'WSB1102142' que chez 'Minilee'.*

Description:
COTYLÉDONS : petits, étroitement elliptiques, vert moyen, sans taches, à nervures non enfoncées.

PLANTE : diploïde, monoïque, rampante, à maturation hâtive.

FEUILLES : vert foncé, non maculées, modérément cloquées, fortement lobées, à rapport longueur/largeur élevé, à incisions moyennement profondes, à marge fortement ondulée.

ÉPOQUE DE FLORAISON : hâtive à intermédiaire dans le cas des fleurs femelles.
OVAIRE : petit, à pubescence clairsemée.

FRUIT : cylindrique, sans stries ni cannelures, à peau très faiblement marbrée sur fond vert foncé; pédoncule à insertion petite à moyenne; base du fruit plate à arrondie, à dépression peu profonde; partie apicale plate à arrondie, à dépression peu profonde; cicatrice pistillaire petite à moyenne; couche extérieure du péricarpe mince; chair rouge foncé, ferme.
GRAINES : peu nombreuses, petites, noires.

Origine génétique: 'WSB1102142' est issue d'un croisement réalisé en 1990 entre les lignées généalogiques B20 et B12. B20 avait été sélectionnée parmi les produits d'un croisement Smokeylee/Calhoun Gray//Charleston Gray, tandis que B12 provenait d'un croisement Minilee/B106. En 1997, une sélection favorisant les fruits de petite taille a donné la lignée B168. En 1998, une sélection a donné la lignée 5329-1. En 1999, la lignée 5329-1 a été cultivée, et les sujets ont été autofécondés; à la fin de la saison, 18 fruits ont été sélectionnés, et leurs graines mises en mélange ont formé la lignée 6142-1. En 2000, plusieurs sujets de la lignée 6142-1 ont été cultivés et autofécondés, ce qui a permis de confirmer la stabilité de la lignée, qui est aujourd'hui appelée 'WSB1102142'.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant l'été 2007 à Innerkip, en Ontario, à raison de 4 répétitions par variété et de 10 sujets par répétition. Les sujets étaient espacés de 60 cm sur le rang, et les rangs étaient espacés de 2,4 mètres. Les résultats ont été appuyés par le rapport officiel d'examen technique aux fins de la protection des obtentions végétales numéro 2003/0481, acheté de l'Office communautaire des variétés végétales.

Melon d'eau: 'WSB1102142' (à gauche) avec la variété de référence 'Minilee' (à droite)

PAVOT D'ORIENT
(Papaver orientale)

Dénomination proposée : **'Baby Kiss'**
Numéro de la demande : 02-3225
Date de la demande : 2002/08/29
Requérant : Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Hugh M. Pearson, Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Herbert Oudshoorn, Rijpwetering (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Indian Chief'

Sommaire: *'Baby Kiss' donne une plante un peu plus grande, à feuilles plus étroites, que 'Indian Chief'. La floraison est plus tardive et plus longue chez 'Baby Kiss' que chez 'Indian Chief'. Le fleur est d'un orange rougeâtre plus vif chez 'Baby Kiss' que chez 'Indian Chief'.*

Description:
PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante, faiblement ramifiée.
TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, densément pubescente.

FEUILLES : non panachées, simples, sessiles, oblancéolées, lobées, à sommet aigu; dessus vert moyen, moyennement pubescent; feuilles caulinaires alternes; feuilles basilaires en rosette.

FLORAISON : unique, hâtive, courte.
FLEURS : simples, terminales, dressées; pédoncule non anthocyané ou très faiblement anthocyané.
PÉTALES : peu nombreux à moyennement nombreux, chevauchants à très chevauchants, obovés à arrondis, sans incisions; dessus rouge devenant rouge-orange à rouge-rose clair; dessous rouge à rouge-orange; tache basale noire, grande.
FILET DES ÉTAMINES : violet à noirâtre.
ANTHÈRES : noirâtres.

Origine génétique: 'Baby Kiss' a été découverte en 1998 à Rijpwetering, aux Pays-Bas, parmi une population de semis issus d'une pollinisation libre du Papaver orientale réalisée en 1997. La variété a été sélectionnée dans le cadre d'un programme visant à créer de nouveaux cultivars à port et à caractères floraux améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Baby Kiss' ont été réalisés durant l'été 2007 à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, cultivés au champ, en un seul rang long, avec un espacement de 40 cm sur le rang.

Tableau de comparaison pour 'Baby Kiss'

	'Baby Kiss'	'Indian Chief'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	76,25	73,17
écart-type	4,06	4,31
Largeur de la plante (cm)		
moyenne	38,39	35,00
écart-type	4,03	4,42
Largeur des feuilles (cm)		
moyenne	8,64	10,14
écart-type	1,75	1,95

Couleur des pétales (RHS)

dessus	40B à 187D	N34B/40A à 187D
dessous	40B/C	N34B/35A

*variété de référence

Pavot d'Orient: 'Baby Kiss'

Pavot d'Orient: variété de référence 'Indian Chief'

POINSETTIA
(Euphorbia pulcherrima)

Dénomination proposée : **'Eckanezka'**
Nom commercial : Prestige Early Red
Numéro de la demande : 06-5510
Date de la demande : 2006/06/19
Requérant : Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'PER2804' (Advent Red) et '490' (Freedom Red)

Sommaire: *Les feuilles sont faiblement à modérément lobées chez 'Eckanezka', tandis qu'elles ne sont pas lobées ou le sont très faiblement chez 'PER2804'. La marge des feuilles est dépourvue d'incisions chez 'Eckanezka', tandis qu'elle est légèrement festonnée chez 'PER2804'. Les bractées de transition sont moins nombreuses chez 'Eckanezka' que chez les deux variétés de référence. Les bractées sont rugueuses entre les nervures chez 'Eckanezka', alors qu'elles ne le sont pas chez 'PER2804'. Les bractées sont plus étroites chez 'Eckanezka' que chez '490'. La base de la plus grande bractée est cunéiforme chez 'Eckanezka', tandis qu'elle est arrondie à tronquée chez '490'. Chez 'Eckanezka', le cyathe est plus étroit que chez 'PER2804', et ses glandes sont plus petites.*

Description:
TIGE : modérément à fortement anthocyanée.

FEUILLES : ovées, faiblement à modérément lobées, dépourvues de pigmentation anthocyanique sur les deux faces, à sinus arrondis, à base cunéiforme, à marge sans incisions; nervure médiane moyennement à fortement anthocyanée à la base sur le dessus; nervures faiblement à moyennement anthocyanées en dessous.
PÉTIOLE : fortement à très fortement anthocyané sur le dessus, moyennement à fortement anthocyané en dessous.

BRACTÉES : de couleur uniforme, rouge-violet foncé à rouges sur le dessus, rouges à rouge-rose foncé en dessous, non lobées à faiblement lobées, très faiblement pliées, non courbées ou très faiblement courbées, non tordues ou très faiblement tordues, lisses à faiblement rugueuses entre les nervures, à sinus arrondis, à marge sans incisions ou à incisions très peu profondes; bractées de transition absentes ou réduites à une seule par inflorescence; bractée la plus grande ovée, à base cunéiforme.
GLANDES DU CYATHE : petites, jaune verdâtre, très faiblement anthocyanées à la base seulement.

Origine génétique: 'Eckanezka' a été découverte en janvier 2002 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, en Californie, aux États-Unis. Elle a été sélectionnée pour son port dressé, ses tiges rigides, ses bractées rouge foncé, son feuillage vert foncé et la précocité de sa floraison.

Épreuves et essais: Les essais de 'Eckanezka' ont été réalisés à l'automne 2007 dans les installations de la Schenk Farms & Greenhouse Co. Ltd., à St. Catherines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets par variété, tous obtenus de boutures racinées repiquées le 16 août dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm (centre à centre). Les mesures ont été prises le 3 décembre chez 10 sujets ou parties de sujets. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Eckanezka'

	'Eckanezka'	'PER2804'*	'490'*
Nombre de bractées de transition			
intervalle	0 à 1	1 à 3	1 à 4
Largeur des bractées (cm)			
moyenne	8,77	8,76	10,51
écart-type	0,52	0,38	0,76

Couleur des bractées (RHS)			
dessus	46A-B	se rapprochant le plus de 45B	46B
dessous	46C-D	53C-D et 46D	46D
Largeur des cyathes (cm)			
moyenne	1,52	2,41	1,74
écart-type	0,10	0,23	0,20

*variétés de référence

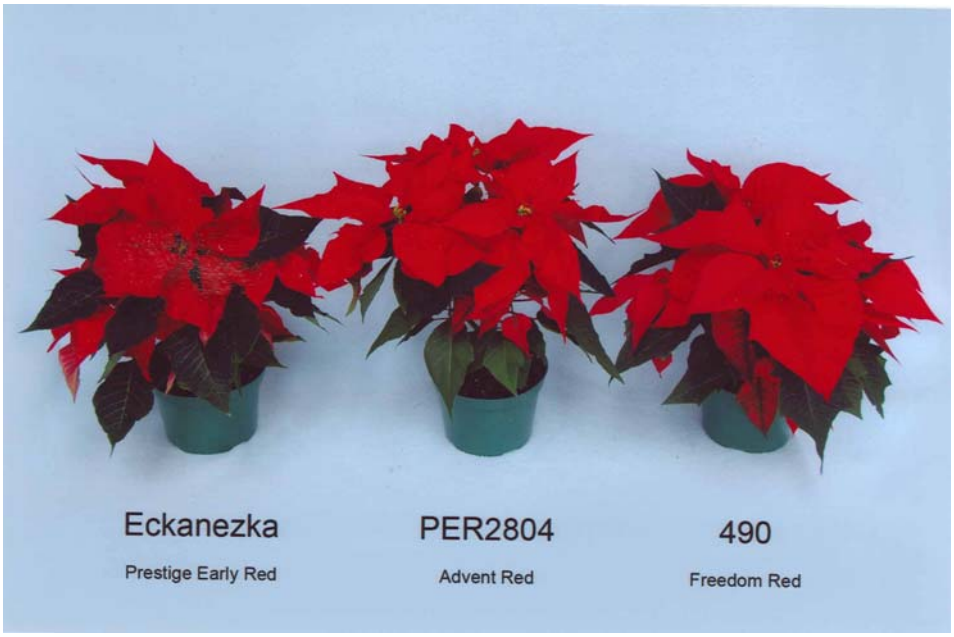

Poinsettia: 'Eckanezka' (à gauche) avec les variétés de référence 'PER2804' (au centre) et '490' (à droite)

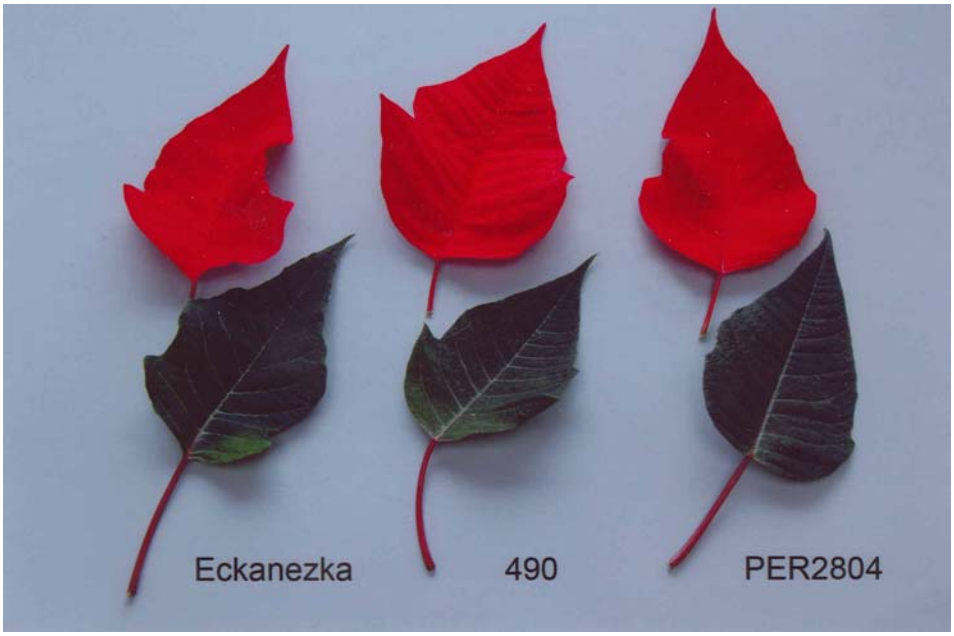

Poinsettia: 'Eckanezka' (à gauche) avec les variétés de référence '490' (au centre) et 'PER2804' (à droite)

Dénomination proposée : **'Ice Punch'**
Numéro de la demande : 06-5520
Date de la demande : 2006/06/30
Requérant : Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Marita Von Danwitz, Tönisvorst (Allemagne)

Variété de référence: 'Freedom Marble'

Sommaire: *'Ice Punch' donne une plante plus courte que 'Freedom Marble'. Les tiges sont dépourvues de pigmentation anthocyanique chez 'Ice Punch', tandis qu'elles sont moyennement à fortement anthocyanées sur leur tiers supérieur chez 'Freedom Marble'. Les feuilles sont plus fortement lobées chez 'Ice Punch' que chez 'Freedom Marble'. Chez 'Ice Punch', le pétiole est plus court que chez 'Freedom Marble', et son côté supérieur est plus anthocyané. Chez 'Ice Punch', le dessus des bractées est rouge avec du rose-rouge et du rouge-rose foncé le long de la nervure médiane, alors que chez 'Freedom Marble' il est vert-jaune avec du rouge-rose foncé devenant rose-rouge moins vif vers l'extérieur le long de la nervure médiane. Les bractées ne sont pratiquement pas rugueuses entre les nervures chez 'Ice Punch', alors qu'elles sont modérément rugueuses chez 'Freedom Marble'.*

Description:
TIGE : dépourvue de pigmentation anthocyanique.

FEUILLES : ovées à elliptiques, modérément lobées, dépourvues de pigmentation anthocyanique sur les deux faces, à sinus arrondis formant un angle aigu, à base cunéiforme; nervure médiane faiblement anthocyanée à la base sur le dessus; nervures dépourvues de pigmentation anthocyanique en dessous.
PÉTIOLE : fortement anthocyané sur le dessus, non anthocyané à faiblement anthocyané en dessous.

BRACTÉES : bicolores, rouges avec du rose-rouge et du rouge-rose foncé le long de la nervure médiane sur le dessus, rouges à rouge-rose clair en dessous, faiblement à modérément lobées, non pliées ou très faiblement pliées, non courbées, non tordues, pratiquement non rugueuses entre les nervures, à sinus arrondis formant un angle aigu, à marge sans incisions; bractées de transition au nombre de 1 ou 2; bractée la plus grande ovée, à base cunéiforme.
GLANDES DU CYATHE : petites, vertes, à marge essentiellement dépourvue de pigmentation anthocyanique.

Origine génétique: 'Ice Punch' a été découverte en novembre 2003, au 76, rue Anrather, à Tönisvorst, en Allemagne. Elle a été sélectionnée pour ses bractées marbrées très particulières.

Épreuves et essais: Les essais de 'Ice Punch' ont été réalisés à l'automne 2007 dans les installations de la Schenk Farms & Greenhouse Co. Ltd., à St. Catherines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets par variété, tous obtenus de boutures racinées repiquées le 16 août dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm (centre à centre). Les mesures ont été prises le 3 décembre chez 10 sujets ou parties de sujets. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Ice Punch'

	'Ice Punch'	**'Freedom Marble'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	27,6	32,8
écart-type	2,72	0,84
Longueur du pétiole (cm)		
moyenne	5,34	6,82
écart-type	0,46	0,73
Couleur des bractées (RHS)		
dessus - principale	46C	1D
dessus - secondaire	52B et 51A le long de la nervure médiane	51B virant au 51C-D vers l'extérieur le long de la nervure médiane
dessous - principale	50A-B	4D
dessous - secondaire	S/O	tons 51C-D le long de la nervure médiane

*variété de référence

Poinsettia: 'Ice Punch' (à gauche) avec la variété de référence 'Freedom Marble' (à droite)

Poinsettia: 'Ice Punch' (à gauche) avec la variété de référence 'Freedom Marble' (à droite)

Dénomination proposée : **'PER1090'**
Nom commercial : 1090 Red
Numéro de la demande : 06-5507
Date de la demande : 2006/06/19
Requérant : Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variété de référence: '490' (Freedom Red)

Sommaire: *Les bractées de 'PER1090' sont d'un rouge plus clair sur le dessus et d'un rouge-rose plus foncé en dessous que celles de '490'. Elles sont en outre plus étroites, plus tordues et moins courbées que celles de '490'. Chez 'PER1090', le cyathe est plus large que chez '490', et ses glandes sont plus grosses.*

Description:
TIGE : faiblement anthocyanée.

FEUILLES : ovées, modérément lobées, dépourvues de pigmentation anthocyanique sur les deux faces, à sinus généralement pointus mais parfois arrondis, à base cunéiforme; nervure médiane moyennement à fortement anthocyanée à la base sur le dessus; nervures moyennement anthocyanées en dessous.
PÉTIOLE : fortement à très fortement anthocyané sur le dessus, moyennement anthocyané en dessous.

BRACTÉES : de couleur uniforme, rouges sur le dessus, rouge-rose foncé en dessous, non lobées à faiblement lobées, faiblement pliées, non courbées, faiblement à modérément tordues, moyennement rugueuses entre les nervures, à sinus arrondis, à marge sans incisions; bractées de transition au nombre de 1 à 3; bractée la plus grande ovée, à base arrondie à cunéiforme.
GLANDES DU CYATHE : moyennes à grosses, jaunes, moyennement anthocyanées à la base seulement.

Origine génétique: 'PER1090' est issue d'un croisement planifié réalisé en décembre 2000 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, en Californie, aux États-Unis. Elle a été sélectionnée pour son port vigoureux, ses bractées rouge vif et son feuillage vert foncé.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER1090' ont été réalisés à l'automne 2007 dans les installations de la Schenk Farms & Greenhouse Co. Ltd., à St. Catherines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets par variété, tous obtenus de boutures racinées repiquées le 16 août dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm (centre à centre). Les mesures ont été prises le 3 décembre chez 10 sujets ou parties de sujets. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'PER1090'

	'PER1090'	**'490'***
Largeur des bractées (cm)		
moyenne	8,52	10,51
écart-type	0,45	0,76
Couleur des bractées (RHS)		
dessus	45B	46B
dessous	45D	46D
Largeur des cyathes (cm)		
moyenne	2,34	1,74
écart-type	0,09	0,20

*variété de référence

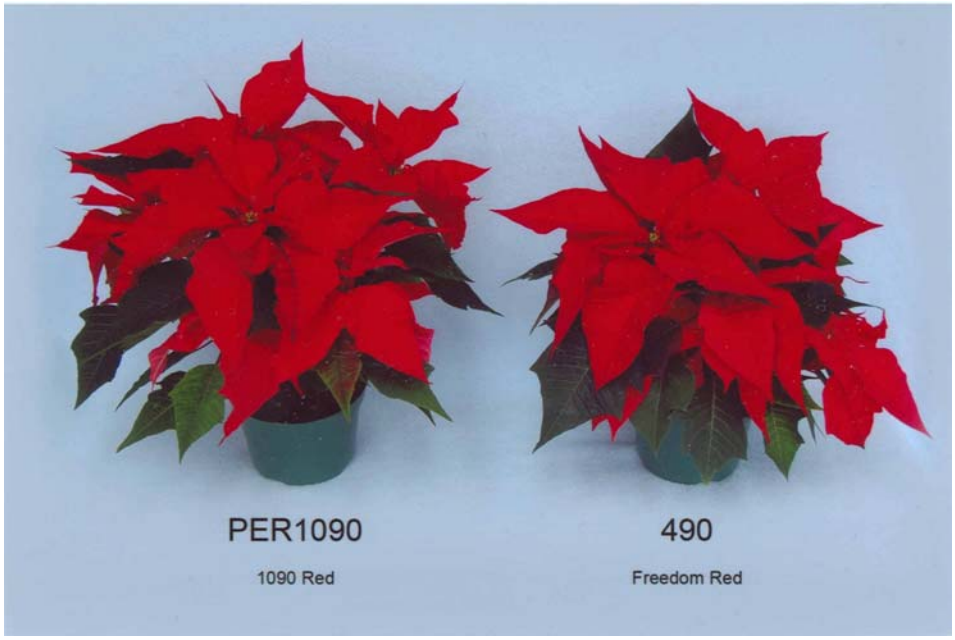

Poinsettia: 'PER1090' (à gauche) avec la variété de référence '490' (à droite)

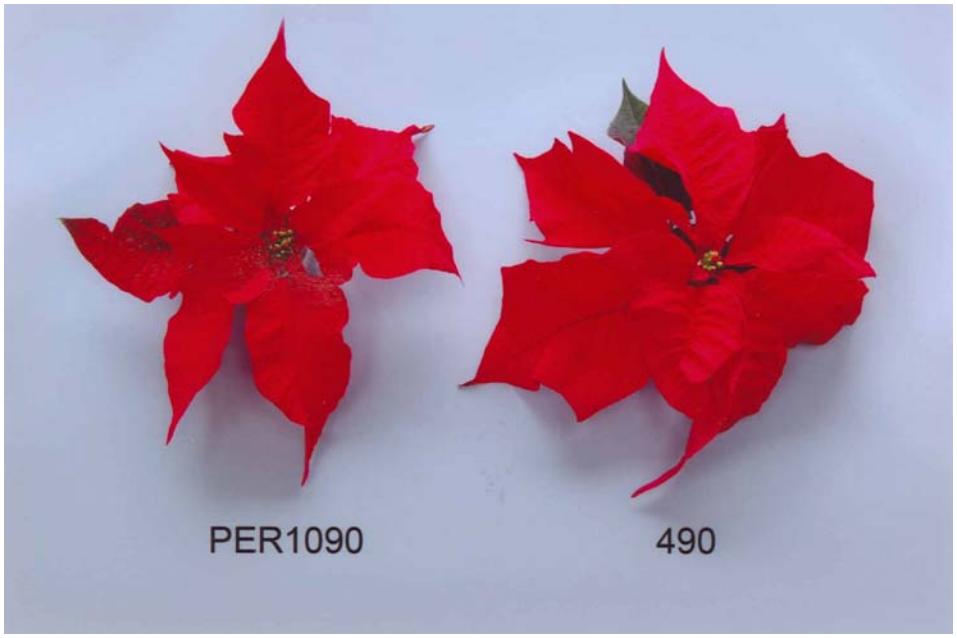

Poinsettia: 'PER1090' (à gauche) avec la variété de référence '490' (à droite)

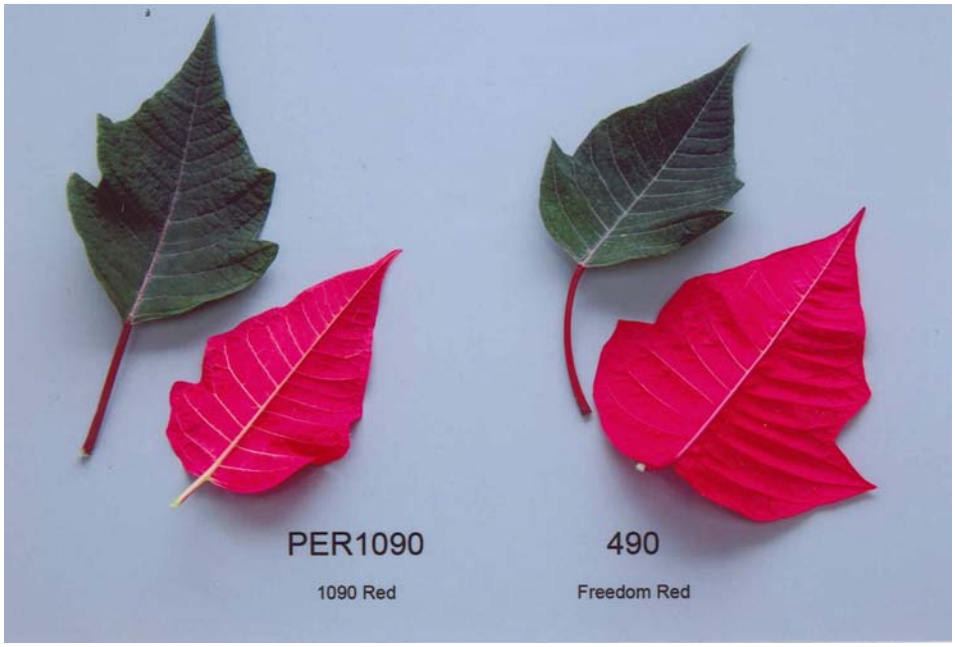

Poinsettia: 'PER1090' (à gauche) avec la variété de référence '490' (à droite)

Dénomination proposée : **'PER1120'**
Nom commercial : Polly's Pink
Numéro de la demande : 06-5511
Date de la demande : 2006/06/19
Requérant : Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Ice Punch' et '490 Pink' (Freedom Pink)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus long chez 'PER1120' que chez 'Ice Punch'. Chez 'PER1120', les bractées sont unicolores, rouge-rose foncé, avec les nervures rouges, tandis que chez 'Ice Punch' elles sont bicolores, rouges, avec du rose-rouge et du rouge-rose foncé le long de la nervure médiane. Chez 'PER1120', les bractées sont davantage pliées et tordues que chez les variétés de référence. Les bractées sont faiblement à modérément rugueuses entre les nervures chez 'PER1120', alors qu'elles sont lisses chez 'Ice Punch' et modérément à fortement rugueuses chez '490 Pink'. Chez 'PER1120', les bractées sont plus petites que chez '490 Pink' et plus étroites que chez les deux variétés de référence.*

Description:
TIGE : faiblement anthocyanée.

FEUILLES : ovées, faiblement à modérément lobées, dépourvues de pigmentation anthocyanique sur les deux faces, à sinus arrondis formant un angle aigu, à base cunéiforme à arrondie, à marge sans incisions; nervure médiane faiblement anthocyanée à la base sur le dessus; nervures non anthocyanées à faiblement anthocyanées en dessous.
PÉTIOLE : fortement anthocyané sur le dessus, moyennement anthocyané en dessous.

BRACTÉES : de couleur uniforme, rouge-rose foncé avec les nervures rouges sur le dessus, rose-rouge en dessous, faiblement à modérément lobées, modérément à fortement pliées, non courbées ou très faiblement courbées, modérément à fortement tordues, faiblement à moyennement rugueuses entre les nervures, à sinus arrondis, à marge sans incisions; bractées de transition absentes ou au nombre de 1 à 3; bractée la plus grande ovée, à base arrondie.
GLANDES DU CYATHE : petites, vertes, dépourvues de pigmentation anthocyanique.

Origine génétique: 'PER1120' est issue d'un croisement planifié réalisé en décembre 2002 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, en Californie, aux États-Unis. Elle a été sélectionnée pour son port vigoureux, ses bractées rose vif et son feuillage vert foncé.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER1120' ont été réalisés à l'automne 2007 dans les installations de la Schenk Farms & Greenhouse Co. Ltd., à St. Catherines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets par variété, tous obtenus de boutures racinées repiquées le 16 août dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm (centre à centre). Les mesures ont été prises le 3 décembre chez 10 sujets ou parties de sujets. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'PER1120'

	'PER1120'	**'Ice Punch'***	**'490 Pink'***
Longueur du limbe des feuilles (cm)			
moyenne	14,35	11,1	12,94
écart-type	0,94	0,82	1,16
Couleur du dessus des bractées (RHS)			
couleur principale	51A avec nervures 46C	46C	51A-B avec nervures 53C
couleur secondaire	S/O	52B et 51A le long de la nervure médiane	S/O
Longueur de la plus grande bractée (cm)			
moyenne	10,26	10,15	13,16
écart-type	0,92	0,57	1,03
Largeur de la plus grande bractée (cm)			
moyenne	6,08	8,48	9,75
écart-type	0,72	1,16	0,63

*variétés de référence

Poinsettia: 'PER1120' (à gauche) avec les variétés de référence 'Ice Punch' (au centre) et '490 Pink' (à droite)

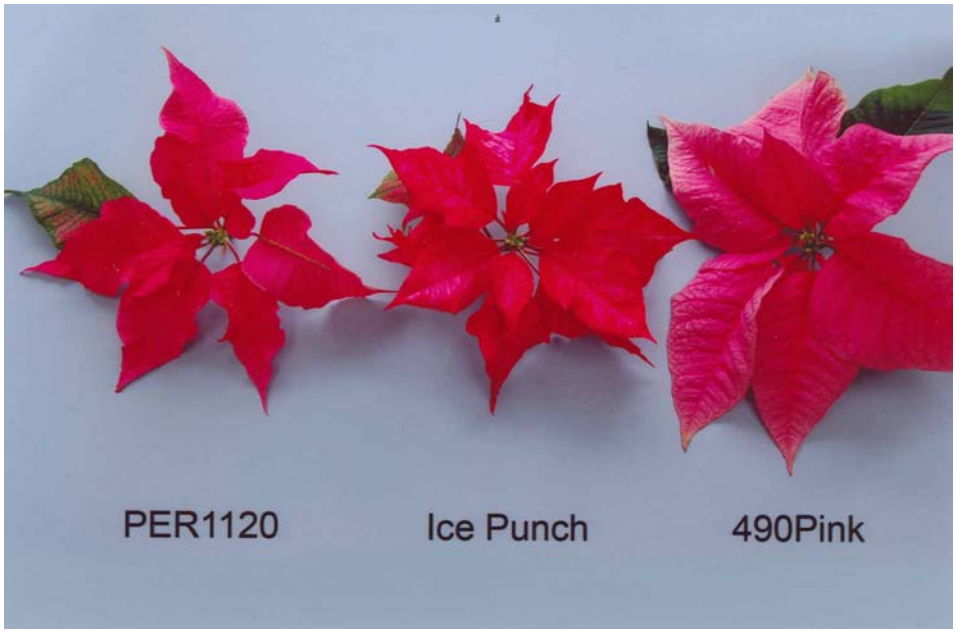

Poinsettia: 'PER1120' (à gauche) avec les variétés de référence 'Ice Punch' (au centre) et '490 Pink' (à droite)

Dénomination proposée : **'PER2804'**
Nom commercial : Advent Red
Numéro de la demande : 06-5521
Date de la demande : 2006/06/30
Requérant : Paul Ecke Ranch, Inc., Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada : Brenda Cole, BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ruth Kobayashi, Carlsbad, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Eckanezka' (Prestige Early Red) et '490' (Freedom Red)

Sommaire: *Les feuilles ne sont pas lobées ou le sont très faiblement chez 'PER2084', alors qu'elles sont faiblement à modérément lobées chez les variétés de référence. La marge des feuilles est légèrement festonnée chez 'PER2804', alors qu'elle est sans incisions chez les variétés de référence. Les bractées de transition sont plus nombreuses chez 'PER2084' que chez 'Eckanezka'. Les bractées sont lisses entre les nervures chez 'PER2084', tandis qu'elles sont lisses à faiblement rugueuses chez les variétés de référence. Les bractées sont plus étroites chez 'PER2804' que chez '490'. La base de la plus grande bractée est cunéiforme chez 'PER2084', alors qu'elle est arrondie à tronquée chez '490'. Chez 'PER2804', le cyathe est plus large que chez les variétés de référence, et ses glandes sont plus grosses.*

Description:
TIGE : faiblement à moyennement anthocyanée.

FEUILLES : ovées, non lobées ou très faiblement lobées, dépourvues de pigmentation anthocyanique sur les deux faces, à sinus arrondis, à base arrondie à tronquée, à marge légèrement festonnée; nervure médiane faiblement à moyennement anthocyanée à la base sur le dessus; nervures faiblement anthocyanées en dessous.
PÉTIOLE : fortement à très fortement anthocyané sur le dessus, moyennement à fortement anthocyané en dessous.

BRACTÉES : de couleur uniforme, rouges sur le dessus, rouge-rose foncé en dessous, non lobées à faiblement lobées, non pliées ou très faiblement pliées, non courbées ou très faiblement courbées, non tordues ou très faiblement tordues, non rugueuses entre les nervures, à sinus arrondis, à marge sans incisions ou à incisions très peu profondes; bractées de transition au nombre de 1 à 3; bractée la plus grande ovée, à base cunéiforme.
GLANDES DU CYATHE : grosses, jaune verdâtre, très faiblement anthocyanées à la base seulement.

Origine génétique: 'PER2804' a été découverte en décembre 2003 au Paul Ecke Ranch, à Encinitas, en Californie, aux États-Unis. Elle a été sélectionnée pour son port vigoureux, ses bractées rouge vif et la précocité de sa floraison.

Épreuves et essais: Les essais de 'PER2804' ont été réalisés à l'automne 2007 dans les installations de la Schenk Farms & Greenhouse Co. Ltd., à St. Catherines, en Ontario. Ils ont porté sur 25 sujets par variété, tous obtenus de boutures racinées repiquées le 16 août dans des pots de 15 cm espacés de 30 cm (centre à centre). Les mesures ont été prises le 3 décembre chez 10 sujets ou parties de sujets. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'PER2804'

	'PER2804'	**'Eckanezka'***	**'490'***
Nombre de bractées de transition			
intervalle	1 à 3	0 à 1	1 à 4
Largeur des bractées (cm)			
moyenne	8,76	8,77	10,51
écart-type	0,38	0,52	0,76
Couleur des bractées (RHS)			
dessus	se rapprochant le plus de 45B	46A-B	46B
dessous	53C-D et 46D	46C-D	46D
Largeur des cyathes (cm)			
moyenne	2,41	1,52	1,74
écart-type	0,23	0,10	0,20

*variétés de référence

Poinsettia: 'PER2084' (à gauche) avec les variétés de référence 'Eckanezka' (au centre) et '490' (à droite)

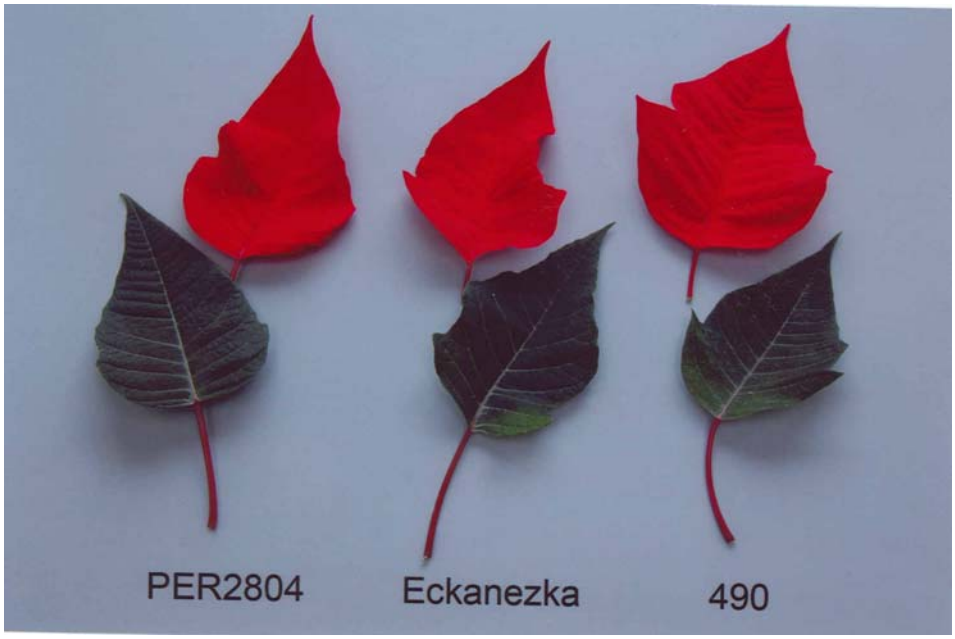

Poinsettia: 'PER2084' (à gauche) avec les variétés de référence 'Eckanezka' (au centre) et '490' (à droite)

POMME DE TERRE
(Solanum tuberosum)

Dénomination proposée : **'A9045-7'**
Numéro de la demande : 07-5821
Date de la demande : 2007/03/30
Requérant : University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Gregory Bohach, University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)

Variété de référence: 'Ranger Russet'

Sommaire: *'A9045-7' donne une plante semi-dressée, tandis que 'Ranger Russet' donne une plante dressée. Le sommet de la foliole terminale est aigu chez 'A9045-7', tandis qu'il est acuminé chez 'Ranger Russet'. Chez 'A9045-7', la face interne de la corolle est très faiblement anthocyanée, tandis que chez 'Ranger Russet' elle est modérément anthocyanée. Le germe est petit et étroitement cylindrique chez 'A9045-7', tandis qu'il est gros et conique chez 'Ranger Russet'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : épaisse, faiblement anthocyanée dans la partie médiane, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette ouverte, à dessus moyennement luisant, à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus du rachis et du pétiole faiblement anthocyané; feuilles de la rosette apicale pubescentes; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet aigu, à base obtuse, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs; boutons floraux persistants, fortement anthocyanés.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente; face interne très faiblement anthocyanée.
PÉDONCULE : faiblement anthocyané.

TUBERCULE : oblong.
PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux, faiblement anthocyanée en présence de lumière, à texture réticulée.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : blanche, sans couleur secondaire.

GERME : petit, étroitement cylindrique, à fréquence modérée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence moyenne.
SOMMET : plus petit que la base, moyennement anthocyané, à port fermé, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'A9045-7' a été obtenue par hybridation sexuelle entre 'Ranger Russet' et 'Russet Legend'. Le croisement a été réalisé en 1990 à l'Aberdeen Research and Extension Center de l'Université d'Idaho. Les critères de sélection étaient le rendement et la précocité de maturation de la plante, sa résistance aux maladies, l'apparence, l'uniformité et la densité des tubercules, leur résistance aux défauts ainsi que la couleur des frites après entreposage.

Épreuves et essais: Les essais de 'A9045-7' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur dix mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Pomme de terre: 'A9045-7' (à gauche) avec la variété de référence 'Ranger Russet' (à droite)

Dénomination proposée : **'A93157-6LS'**
Numéro de la demande : 07-5822
Date de la demande : 2007/03/30
Requérant : University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Gregory Bohach, University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)

Variété de référence: 'Russet Burbank'

Sommaire: *'A93157-6LS' donne une plante plus courte que 'Russet Burbank'. La feuille est plus petite chez 'A93157-6LS' que chez 'Russet Burbank'. La marge des folioles terminale et latérales est fortement ondulée chez 'A93157-6LS', tandis qu'elle est plate ou très faiblement ondulée chez 'Russet Burbank'. Le germe est de grosseur moyenne et étroitement cylindrique chez 'A93157-6LS', tandis qu'il est petit et ovoïde chez 'Russet Burbank'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : faiblement anthocyanée à l'aisselle des feuilles, d'épaisseur moyenne, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge fortement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; feuilles de la rosette apicale glabres; folioles secondaires en nombre peu élevé.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet aigu à acuminé, à base obtuse à cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux persistants, moyennement anthocyanés.
COROLLE : violet-rouge, grande, formant une étoile proéminente.
PÉDONCULE : faiblement à moyennement anthocyané.

TUBERCULE : oblong.
PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux, faiblement anthocyanée en présence de lumière, à texture réticulée.
YEUX : de profondeur moyenne, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : crème, sans couleur secondaire.

GERME : étroitement cylindrique, de grosseur moyenne, à fréquence élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'A93157-6LS' a été obtenue par hybridation sexuelle entre 'A87149-4' and 'A88108-7'. Le croisement a été réalisé en 1993 à l'Aberdeen Research and Extension Center de l'Université d'Idaho. Les critères de sélection étaient le rendement et la précocité de maturation de la plante, sa résistance aux maladies, l'apparence, l'uniformité et la densité des tubercules, leur résistance aux défauts ainsi que la couleur des frites après entreposage.

Épreuves et essais: Les essais de 'A93157-6LS' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur dix mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'A93157-6LS'

	'A93157-6LS'	**'Russet Burbank'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	43,8	59,0
écart-type	3,9	1,6
Longueur de la feuille, y compris le pétiole (cm)		
moyenne	27,4	35,9
écart-type	3,0	2,1
Largeur de la feuille (cm)		
moyenne	14,5	25,3
écart-type	2,2	1,9

*variété de référence

Pomme de terre: 'A93157-6LS' (à droite) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (à droite)

Dénomination proposée : **'Adirondack Blue'**
Numéro de la demande : 07-5791
Date de la demande : 2007/03/20
Requérant : Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'River John Blue'

Sommaire: *'Adirondack Blue' donne une plante dressée, tandis que 'River John Blue' donne une plante semi-dressée. Chez 'Adirondack Blue', la plante est plus courte que chez 'River John Blue', et les feuilles sont plus longues. Chez 'Adirondack Blue', la corolle est blanche avec la face interne très faiblement anthocyanée, tandis que chez les variétés de référence elle est violet-bleu avec une forte pigmentation anthocyanique. Le tubercule est ovale chez 'Adirondack Blue', tandis qu'il est cylindrique chez 'River John Blue'. Chez 'Adirondack Blue', les ramifications latérales du germe sont courtes, tandis que chez 'River John Blue' elles sont de longueur moyenne.*

Description:
PLANTE : dressée, de type rameux.
TIGE : d'épaisseur moyenne, à pigmentation anthocyanique forte et uniformément distribuée, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette ouverte, à dessus moyennement luisant, à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole très fortement anthocyané; feuilles de la rosette apicale pubescentes; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : étroitement ovée, à sommet aigu, à base obtuse, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, étroitement ovées, à sommet aigu, à base obtuse à cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux persistants, fortement anthocyanés.

COROLLE : blanche, grande, formant une étoile proéminente; face interne très faiblement anthocyanée.
PÉDONCULE : moyennement anthocyané.

TUBERCULE : ovale.
PEAU : bleue, bleue à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière, à texture lisse.
YEUX : de profondeur moyenne, distribués uniformément, à arcades moyennement proéminentes.
CHAIR : violette, sans coloration secondaire.

GERME : largement cylindrique, de grosseur moyenne, à fréquence élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence moyenne.
SOMMET : plus petit que la base, à port fermé, très fortement anthocyané, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'Adirondack Blue' est issue d'un croisement entre N40-1 et NY96 réalisé au début de 1993. Les caractères les plus rigoureusement évalués ont été l'uniformité de la couleur de la chair, l'absence de défauts physiques internes et externes, la précocité de maturation et le rendement.

Épreuves et essais: Les essais de 'Adirondack Blue' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Adirondack Blue'

	'Adirondack Blue'	**'River John Blue'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	45,6	64,0
écart-type	2,6	2,4

*variété de référence

Pomme de terre: 'Adirondack Blue' (à droite) avec la variété de référence 'River John Blue' (à gauche)

Dénomination proposée : **'Adirondack Red'**
Numéro de la demande : 07-5792
Date de la demande : 2007/03/20
Requérant : Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'All Red'

Sommaire: *'Adirondack Red' donne une plante plus courte que 'All Red'. Les feuilles sont vert moyen chez 'Adirondack Red', tandis qu'elles sont vert foncé chez 'All Red'. Les yeux du tubercule sont peu profonds chez 'Adirondack Red', tandis qu'ils sont de profondeur moyenne chez 'All Red'. Chez 'Adirondack Red', le germe est étroitement cylindrique et plus gros que chez 'All Red', dont le germe est largement cylindrique.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : à pigmentation anthocyanique forte distribuée uniformément, d'épaisseur moyenne, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole à pigmentation anthocyanique forte; feuilles de la rosette apicale glabres; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet aigu à acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, étroitement ovées, à sommet aigu à acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs; boutons floraux faiblement persistants, moyennement anthocyanés.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile très proéminente; face interne moyennement anthocyanée.
PÉDONCULE : moyennement anthocyané.

TUBERCULE : ovale.
PEAU : rouge, rouge à la base des yeux, à texture lisse.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : rouge, sans coloration secondaire.

GERME : gros, étroitement cylindrique, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence moyenne.
SOMMET : plus petit que la base, à port fermé, moyennement anthocyané, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'Adirondack Red' est issue d'un croisement entre N40-2 and Q155-3, réalisé au début de 1994. Les caractères les plus rigoureusement évalués ont été le rendement et la précocité de maturation de la plante, l'uniformité de la couleur de la chair et l'absence de défauts physiques internes et externes.

Épreuves et essais: Les essais de 'Adirondack Red' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Adirondack Red'

	'Adirondack Red'	**'All Red'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	50,9	53,2
écart-type	1,5	3,1

*variété de référence

Pomme de terre: 'Adirondack Red' (à droite) avec la variété de référence 'All Red' (à gauche)

Dénomination proposée : **'Alegria'**
Numéro de la demande : 07-5796
Date de la demande : 2007/03/20
Requérant : Norika Nordring Kartoffelzucht und Vermehrungs GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Wolfgang Walter, Norika Nordring Kartoffelzucht und Vermehrungs GmbH, Klein Bollhagen (Allemagne)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Yukon Gold' et 'Agria'

Sommaire: *'Alegria' donne une plante étalée, tandis que 'Yukon Gold' donne une plante dressée et 'Agria', une plante semi-dressée. 'Alegria' donne une plante plus courte que les variétés de référence. La tige est moins anthocyanée et plus mince chez 'Alegria' que chez les variétés de référence. La silhouette de la feuille est fermée chez 'Alegria', tandis qu'elle est ouverte chez 'Yukon Gold' et ouverte à intermédiaire chez 'Agria'. La corolle est blanche chez 'Alegria', alors qu'elle est violet-rouge chez 'Yukon Gold'. Le germe est largement cylindrique chez 'Alegria', tandis qu'il est ovoïde chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : étalée, de type feuillu.
TIGE : faiblement anthocyanée dans le tiers inférieur, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette fermée, à dessus moyennement luisant, à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus du rachis et du pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; feuilles de la rosette apicale pubescentes; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : étroitement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à faible fréquence de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, étroitement ovées, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs; boutons floraux légèrement persistants, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.
COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente.
PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : rond à ovale.
PEAU : jaune, jaune à la base des yeux, fortement anthocyanée en présence de lumière, à texture squameuse.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : jaune moyen, sans coloration secondaire.

GERME : largement cylindrique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence dense.
SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port intermédiaire, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'Alegria' est issue d'un croisement entre 'Divina' et '3.169 010-86', réalisé en 1993 à Groß Lüsewitz, en Allemagne. Les critères de sélection étaient la précocité de maturation, le rendement et la résistance de la plante, les caractères morphologiques des tubercules ainsi que leur aptitude à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Alegria' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Alegria'

	'Alegria'	**'Yukon Gold'***	**'Agria'***
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	57,5	66,6	70,0
écart-type	2,2	3,2	2,7
Couleur de la corolle (RHS)			
face interne	155A	76A	155B

*variétés de référence

Pomme de terre: 'Alegria' (au centre) avec les variétés de référence 'Agria' (à gauche) et 'Yukon Gold' (à droite)

Dénomination proposée : **'Allians'**
Numéro de la demande : 04-4023
Date de la demande : 2004/02/09
Requérant : Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Bohm Nordkartoffel Agrarproduktion OHG, Luneburg (Allemagne)

Variété de référence: 'Vivaldi'

Sommaire: *'Allians' donne une plante semi-dressée, tandis que 'Vivaldi' donne une plante dressée. 'Allians' donne une plante plus courte que 'Vivaldi'. La pigmentation anthocyanique de la tige est nulle ou très faible chez 'Allians', tandis qu'elle est faible chez 'Vivaldi'. Les folioles secondaires sont en nombre modéré chez 'Allians', tandis qu'elles sont en petit nombre chez 'Vivaldi'. Le tubercule est cylindrique chez 'Allians', tandis qu'il est ovale chez 'Vivaldi'. Le germe est largement cylindrique chez 'Allians', tandis qu'il est conique chez 'Vivaldi'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : mince, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette intermédiaire à ouverte, à dessus moyennement luisant, à marge moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; feuilles de la rosette apicale pubescentes; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet aigu, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, étroitement ovées, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux persistants, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.
COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente.
PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : cylindrique.
PEAU : jaune, jaune à la base des yeux, fortement anthocyanée, à texture lisse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : jaune foncé, sans coloration secondaire.

GERME : largement cylindrique, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales longues.
BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, très faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Allians' est issue d'un croisement entre L 185/88/359 et E 90/55, réalisé en 1995 à Böhlendorf, en Allemagne. La variété a ensuite été mise au point par sélection négative de divers caractères agronomiques.

Épreuves et essais: Les essais de 'Allians' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Allians'

	'Allians'	**'Vivaldi'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	67,1	59,4
écart-type	3,7	5,2

*variété de référence

Pomme de terre: 'Allians' (à gauche) avec les variétés de référence 'Vivaldi' (à droite)

Dénomination proposée : **'Ampera'**
Numéro de la demande : 04-4011
Date de la demande : 2004/01/22
Requérant : Bohm Nordkartoffel Agrarproduktion OHG, Luneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Caroline Sawatzky, Parkland Seed Potatoes Ltd., Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Bohm Nordkartoffel Agrarproduktion OHG, Luneburg (Allemagne)

Variété de référence: 'Agria'

Sommaire: *'Ampera' donne une plante plus courte que 'Agria'. La tige et le pétiole sont moins anthocyanés chez 'Ampera' que chez 'Agria'. La corolle est violet-rouge chez 'Ampera', alors qu'elle est blanche chez 'Agria'. En présence de lumière, la peau du tubercule est très fortement anthocyanée chez 'Ampera', tandis qu'elle est faiblement anthocyanée chez 'Agria'. Le sommet et la base du germe sont modérément anthocyanés chez 'Ampera', alors qu'ils sont très fortement anthocyanés chez 'Agria'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : mince à moyenne, faiblement anthocyanée, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLE : vert foncé, à silhouette intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge fortement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; feuilles de la rosette apicale pubescentes; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : de grandeur moyenne, étroitement ovées, à sommet aigu à acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite à moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux persistants, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente; face interne faiblement anthocyanée.
PÉDONCULE : faiblement anthocyané.

TUBERCULE : rond.
PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux, très fortement anthocyanée, à texture squameuse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : jaune moyen à jaune foncé, sans coloration secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence moyenne.
SOMMET : plus petit que la base, à port fermé, moyennement anthocyané.

Origine génétique: 'Ampera' a été sélectionnée parmi la descendance F1 d'un croisement 'Aguti' × 'Ponto' réalisé en 1989 à Lüneburg, en Allemagne. La variété a ensuite été mise au point par sélection négative de divers caractères agronomiques.

Épreuves et essais: Les essais de 'Ampera' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Ampera'

	'Ampera'	**'Agria'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	51,8	70,0
écart-type	3,8	2,7

Couleur de la corolle (RHS)

face interne	85A	155B

*variété de référence

Pomme de terre: 'Ampera' (à gauche) avec la variété de référence 'Agria' (à droite)

Dénomination proposée : **'Belana'**
Numéro de la demande : 05-4521
Date de la demande : 2005/02/01
Requérant : Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Bohm Nordkartoffel Agrarproduktion OHG, Luneburg (Allemagne)

Variété de référence: 'Exempla'

Sommaire: *'Belana' donne une plante de type rameux, tandis que 'Exempla' donne une plante de type feuillu. La pigmentation anthocyanique de la tige est modérée chez 'Belana', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez 'Exempla'. Les fleurs sont absentes ou en très petit nombre chez 'Belana', tandis qu'elles sont en nombre modéré chez 'Exempla'. Les boutons floraux tombent rapidement chez 'Belana', alors qu'ils sont persistants chez 'Exempla'. La pigmentation anthocyanique présente une proportion plus élevée de bleu chez 'Belana' que chez 'Exempla'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est modérée chez 'Belana', alors qu'elle est nulle ou très faible chez 'Exempla'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type rameux.
TIGE : épaisse, moyennement anthocyanée dans les deux tiers inférieurs, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLE : vert clair, à silhouette ouverte à intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus du rachis et du pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; feuilles de la rosette apicale pubescentes; folioles secondaires en nombre moyen.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet aigu à acuminé, à base obtuse à cordée, à fréquence moyenne de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : absente ou petite et comportant un très petit nombre de fleurs; boutons floraux tombant rapidement, faiblement anthocyanés.
COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente; face interne très faiblement anthocyanée.
PÉDONCULE : très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : ovale.
PEAU : jaune, jaune à la base des yeux, moyennement anthocyanée en présence de lumière, à texture squameuse.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades non proéminentes.
CHAIR : jaune foncé, sans coloration secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, moyennement anthocyané, à port fermé, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Belana' est issue d'un croisement entre 'Milva' et E 87/66, réalisé en 1990 à Petersgroden, en Allemagne. La variété a ensuite été mise au point par sélection négative de divers caractères agronomiques.

Épreuves et essais: Les essais de 'Belana' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Pomme de terre: 'Belana' (à droite) avec la variété de référence 'Exempla' (à gauche)

Dénomination proposée : **'Blazer Russet'**
Numéro de la demande : 07-5743
Date de la demande : 2006/05/05 (bénéfice de priorité)
Requérant : University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Gregory Bohach, University of Idaho, Moscow, Idaho (États-Unis)

Variété de référence: 'Russet Burbank'

Sommaire: *La pigmentation anthocyanique de la tige est forte chez 'Blazer Russet', alors qu'elle est faible chez 'Russet Burbank'. Les feuilles et les folioles latérales sont plus petites chez 'Blazer Russet' que chez 'Russet Burbank'. La fréquence de coalescence entre foliole terminale et foliole latérale est modérée chez 'Blazer Russet', tandis qu'elle est nulle ou très faible chez 'Russet Burbank'. Chez 'Blazer Russet', le germe est étroitement cylindrique, tandis qu'il est ovoïde chez 'Russet Burbank'. La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique de la base du germe est élevée chez 'Blazer Russet', alors qu'elle est faible chez 'Russet Burbank'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type feuillu.
TIGE : fortement anthocyanée dans les deux tiers inférieurs, d'épaisseur moyenne, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge faiblement à moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis faiblement anthocyané; dessus du pétiole moyennement anthocyané; feuilles de la rosette apicale glabres; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : étroitement ovée à lancéolée, à sommet aigu à acuminé, à base cordée, à fréquence moyenne de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux persistants, fortement anthocyanés.
COROLLE : blanche, grande, formant une étoile légèrement proéminente.
PÉDONCULE : moyennement anthocyané.

TUBERCULE : oblong.
PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux, faiblement anthocyanée en présence de lumière, à texture rugueuse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : blanche, sans couleur secondaire.

GERME : étroitement cylindrique, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : fortement anthocyanée avec une proportion élevée de bleu, à pubescence intermédiaire entre moyenne et dense.
SOMMET : plus petit que la base, fortement anthocyané, à port fermé, à pubescence intermédiaire entre moyenne et dense.

Origine génétique: 'Blazer Russet' a été obtenue par hybridation sexuelle entre 'A7816-14' et 'Norking Russet'. Le croisement a été réalisé en 1988 à l'Aberdeen Research and Extension Center de l'Université d'Idaho. Les critères de sélection étaient le rendement et la précocité de maturation de la plante, sa résistance aux maladies, l'apparence, la densité des tubercules, leur résistance aux défauts ainsi que la couleur des frites après entreposage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Blazer Russet' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Blazer Russet'

	'Blazer Russet'	'Russet Burbank'*
Longueur de la feuille, y compris le pétiole (cm)		
moyenne	31,2	35,9
écart-type	1,9	2,1
Largeur de la feuille (cm)		
moyenne	20,6	25,3
écart-type	1,7	1,9

*variété de référence

Pomme de terre: 'Blazer Russet' (à gauche) avec la variété de référence 'Russet Burbank' (à droite)

Dénomination proposée : **'Cecile'**
Numéro de la demande : 06-5212
Date de la demande : 2006/01/18
Requérant : HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: M. Jansen Klomp, HZPC Holland B.V., Joure (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Rodeo'

Sommaire: *'Cecile' donne une plante étalée, tandis que 'Rodeo' donne une plante semi-dressée. La tige est mince chez 'Cecile', tandis qu'elle est épaisse chez 'Rodeo'. La pigmentation anthocyanique est très forte chez 'Cecile', tandis qu'elle est moyenne chez 'Rodeo'. La fréquence de coalescence entre foliole terminale et foliole latérale est élevée chez 'Cecile', tandis qu'elle est faible chez 'Rodeo'. La marge des folioles terminale et latérales est plate ou très faiblement ondulée chez 'Cecile', tandis qu'elle est moyennement ondulée chez 'Rodeo'. Le tubercule est elliptique et comporte du rouge à la base des yeux chez 'Cecile', tandis qu'il est oblong et comporte du blanc à la base des yeux chez 'Rodeo'. La pigmentation anthocyanique du sommet du germe est forte chez 'Cecile', tandis qu'elle est faible chez 'Rodeo'.*

Description:
PLANTE : étalée, de type rameux.
TIGE : mince, fortement anthocyanée à l'aisselle des feuilles, à nœuds moyennement renflés.

FEUILLE : vert foncé, à silhouette intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole très fortement anthocyané; feuilles de la rosette apicale légèrement pubescentes; folioles secondaires en nombre élevé.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet cuspidé, à base obtuse, à fréquence élevée de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux persistants, faiblement anthocyanés.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente; face interne fortement anthocyanée.
PÉDONCULE : très fortement anthocyané.

TUBERCULE : elliptique.
PEAU : rouge, rouge à la base des yeux, à texture lisse.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : jaune moyen à jaune foncé, sans coloration secondaire.

GERME : conique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence intermédiaire entre moyenne et dense.
SOMMET : plus petit que la base, fortement anthocyané, à port intermédiaire, à pubescence dense.

Origine génétique: 'Cecile' est issue d'un croisement classique entre 'Nicola' et 'RZ-88-204', réalisé en 1992 dans les installations de recherche et développement de la HZPC, à Metslawier, aux Pays-Bas. Les critères d'essai et de sélection étaient le rendement, la qualité interne et externe du tubercule ainsi que la résistance à diverses maladies et divers ravageurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Cecile' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Pomme de terre: 'Cecile' (à droite) avec la variété de référence 'Rodeo' (à gauche)

Dénomination proposée : **'Elfe'**
Numéro de la demande : 04-4025
Date de la demande : 2004/02/09
Requérant : Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Nordkartoffel Zuchtgesellschaft MBH, Ebstorf (Allemagne)

Variétés de référence: 'Gala' et 'Yukon Gold'

Sommaire: *'Elfe' donne une plante étalée, tandis que 'Gala' donne une plante semi-dressée et 'Yukon Gold', une plante dressée. La pigmentation anthocyanique de la tige est uniformément distribuée chez 'Elfe', tandis qu'elle n'est présente qu'à l'aisselle des feuilles chez 'Gala' et sur les deux tiers inférieurs chez 'Yukon Gold'. La feuille est plus longue et plus large chez 'Elfe' que chez 'Gala'. La corolle est blanche chez 'Elfe', tandis qu'elle est violet-rouge chez 'Yukon Gold'. La base du germe est moins anthocyanée chez 'Elfe' que chez les variétés de référence.*

Description:
PLANTE : étalée, de type feuillu.
TIGE : mince, à pigmentation anthocyanique faible et uniformément distribuée, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; feuilles de la rosette apicale glabres; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : étroitement à moyennement ovée, à sommet aigu à acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs; boutons floraux persistants, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.
COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente.
PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : ovale.
PEAU : jaune, jaune à la base des yeux, moyennement anthocyanée, à texture lisse.
YEUX : peu profonds, surtout apicaux, à arcades moyennement proéminentes.
CHAIR : jaune foncé, sans coloration secondaire.

GERME : largement cylindrique, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : faiblement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'Elfe' est issue d'un croisement entre L 176/89/233 et 'Filea', réalisé en 1994 à Ebstorf, en Allemagne. La variété a ensuite été mise au point par sélection négative de divers caractères agronomiques.

Épreuves et essais: Les essais de 'Elfe' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Elfe'

	'Elfe'	**'Gala'***	**'Yukon Gold'***
Longueur de la feuille (cm)			
moyenne	31,2	23,6	35,2
écart-type	2,5	3,7	2,4
Largeur de la feuille (cm)			
moyenne	18,7	14,2	24,1
écart-type	2,3	1,9	3,1
Couleur de la corolle (RHS)			
face interne	155B	157C	76A

*variétés de référence

Pomme de terre: 'Elfe' (au centre) avec les variétés de référence 'Gala' (à gauche) et 'Yukon Gold' (à droite)

Dénomination proposée : **'Focus'**
Numéro de la demande : 04-3942
Date de la demande : 2004/01/13
Requérant : S. Brunia, Kraggenburg (Pays-Bas)
Mandataire au Canada : Hendrik Bakker, Solanum International Inc., Spruce Grove (Alberta)
Sélectionneur: S. Brunia, Kraggenburg (Pays-Bas)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Bintje'

Sommaire: *'Focus' donne une plante semi-dressée, tandis 'Bintje' donne une plante semi-dressée à étalée. La feuille est plus longue et plus large chez 'Focus' que chez 'Bintje'. L'inflorescence est plus grande chez 'Focus' que chez 'Bintje'. La pigmentation anthocyanique du bouton floral est faible chez 'Focus', alors qu'elle est très forte chez 'Bintje'. Le tubercule est ovale chez 'Focus', tandis qu'il est oblong chez 'Bintje'. Chez 'Focus', le germe est plus gros que chez 'Bintje', et ses ramifications latérales sont plus longues.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type rameux à intermédiaire.
TIGE : mince à moyenne, moyennement anthocyanée, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette intermédiaire, à dessus mat, à marge faiblement à moyennement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus du rachis et du pétiole faiblement anthocyané; feuilles de la rosette apicale glabres; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet aigu à acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : moyennement ovées, grandes, à sommet aigu à acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux persistants, faiblement anthocyanés.
COROLLE : blanche, très petite, formant une étoile proéminente.
PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : cylindrique.
PEAU : beige clair, jaune à la base des yeux, faiblement anthocyanée en présence de lumière, à texture squameuse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : jaune moyen, sans coloration secondaire.

GERME : gros, ovoïde, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : très fortement anthocyanée, avec une proportion élevée de bleu, à pubescence clairsemée.
SOMMET : plus petit que la base, fortement anthocyané, à port fermé, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'Focus' est issue d'un croisement entre 'Agria' et 'BRU82-36-78' réalisé en 1986.

Épreuves et essais: Les essais de 'Focus' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Focus'

	'Focus'	**'Bintje'***
Longueur de la feuille, y compris le pétiole (cm)		
moyenne	29,8	24,7
écart-type	1,9	2,1
Largeur de la feuille (cm)		
moyenne	21,5	14,2
écart-type	4,7	1,5

*variété de référence

Pomme de terre: 'Focus' (à droite) avec la variété de référence 'Bintje' (à gauche)

Dénomination proposée : **'Ladorée'**
Numéro de la demande : 07-5735
Date de la demande : 2007/02/19
Requérant : Ferme Gilles-Pierre Côté, Drummond (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Gilles-Pierre Côté, Ferme Gilles-Pierre Côté, Drummond (Nouveau-Brunswick)

Variété de référence: 'Brigus'

Sommaire: *'Ladorée' donne une plante semi-dressée, tandis que 'Brigus' donne une plante dressée. 'Ladorée' donne une plante plus courte et des feuilles plus petites que 'Brigus'. Les fleurs sont absentes ou en très petit nombre chez 'Ladorée', tandis qu'elles sont en nombre élevé chez 'Brigus'. La pigmentation anthocyanique du bouton floral est forte chez 'Ladorée', tandis qu'elle est faible chez 'Brigus'. La pigmentation anthocyanique du pédoncule est nulle ou très faible chez 'Ladorée', alors qu'elle est forte chez 'Brigus'.'Le germe est ovoïde chez 'Ladorée', tandis qu'il est étroitement cylindrique chez 'Brigus'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : moyennement anthocyanée dans les deux tiers inférieurs, d'épaisseur moyenne, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLE : vert clair à vert moyen, à silhouette fermée à intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus du rachis et du pétiole moyennement anthocyané; feuilles de la rosette apicale pubescentes; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet aigu à acuminé, à base cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, étroitement ovées, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : absente ou petite et comportant un très petit nombre de fleurs; boutons floraux tombant rapidement, fortement anthocyanés.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente; face interne fortement anthocyanée.
PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : rond
PEAU : partiellement bleue, bleue à la base des yeux, à texture squameuse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : jaune moyen, sans coloration secondaire.

GERME : gros, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence dense.
SOMMET : plus petit que la base, moyennement anthocyané, à port intermédiaire, à pubescence dense.

Origine génétique: 'Ladorée' est issue d'un sujet unique découvert le 6 octobre 1989 dans un champ de Drummond, au Nouveau-Brunswick, où 'Kennebec' était cultivée en présence, dans un des rangs, d'une variété inconnue à peau bleue.

Épreuves et essais: Les essais de 'Ladorée' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Ladorée'

	'Ladorée'	**'Brigus'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	54,5	69,7
écart-type	3,7	3,0

Longueur de la feuille, y compris le pétiole (cm)

moyenne	27,1	34,9
écart-type	8,7	2,1

Largeur de la feuille (cm)

moyenne	15,9	22,7
écart-type	5,1	1,7

*variété de référence

Pomme de terre: 'Ladorée' (à gauche) avec la variété de référence 'Brigus' (à droite)

Dénomination proposée : **'Lambada'**
Numéro de la demande : 07-5795
Date de la demande : 2007/03/20
Requérant : Norika Nordring Kartoffelzucht und Vermehrungs GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Wolfgang Walter, Norika Nordring Kartoffelzucht und Vermehrungs GmbH, Klein Bollhagen (Allemagne)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Yukon Gold' et 'Agria'

Sommaire: *'Lambada' donne une plante plus courte et des feuilles plus petites que les variétés de référence. La pigmentation anthocyanique du bouton floral est nulle ou très faible chez 'Lambada', tandis qu'elle est moyenne chez les variétés de référence. Chez 'Lambada', la corolle est blanche, alors que chez 'Yukon Gold' elle est violet-rouge. La pigmentation anthocyanique de la base du germe est faible chez 'Lambada', alors qu'elle est forte chez 'Yukon Gold' et très forte chez 'Agria'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : moyennement anthocyanée à l'aisselle des feuilles, d'épaisseur moyenne, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLE : vert clair, à silhouette intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus du rachis et du pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; feuilles de la rosette apicale pubescentes; folioles secondaires en nombre peu élevé.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet cuspidé, à base cordée, à faible fréquence de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, étroitement ovées, à sommet aigu, à base obtuse à cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs; boutons floraux persistants, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.
COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente.
PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : oblong.
PEAU : jaune, jaune à la base des yeux, fortement anthocyanée en présence de lumière, à texture lisse.
YEUX : distribués uniformément, de profondeur moyenne, à arcades moyennement proéminentes.
CHAIR : jaune foncé, sans coloration secondaire.

GERME : ovoïde, de grosseur moyenne, à faible fréquence d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : faiblement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence intermédiaire entre moyenne et dense.
SOMMET : plus petit que la base, faiblement anthocyané, à port fermé, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'Lambada' est issue d'un croisement entre 'Grandifolia' et '3.169 010-86', réalisé en 1993 à Groß Lüsewitz, en Allemagne. Les critères de sélection étaient la précocité de maturation, le rendement et la résistance de la plante, les caractères morphologiques des tubercules ainsi que leur aptitude à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Lambada' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Lambada'

	'Lambada'	'Yukon Gold'*	'Agria'*
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	52,7	66,6	70,0
écart-type	2,7	3,2	2,7
Longueur de la feuille, y compris le pétiole (cm)			
moyenne	27,2	35,2	31,6
écart-type	1,7	2,4	2,0
Largeur de la feuille (cm)			
moyenne	15,5	24,1	17,0
écart-type	1,7	3,1	2,2
Couleur de la corolle (RHS)			
face interne	157B	76A	155B

*variétés de référence

Pomme de terre: 'Lambada' (au centre) avec les variétés de référence 'Agria' (à gauche) et 'Yukon Gold' (à droite)

Dénomination proposée : **'Marcy'**
Numéro de la demande : 05-4717
Date de la demande : 2005/04/13
Requérant : Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)
Mandataire au Canada : Gilles Hamel, La Patate Lac-St-Jean, Péribonka (Québec)
Sélectionneur: Walter De Jong, Cornell University, Ithaca, New York (États-Unis)

Variété de référence: 'Atlantic'

Sommaire: *'Marcy' donne une plante plus haute que 'Atlantic'. Les feuilles de 'Marcy' sont vert foncé et ont une silhouette ouverte, tandis que celles de 'Atlantic' sont vert moyen et ont une silhouette intermédiaire. Chez 'Marcy', les folioles latérales ne sont que cordées à la base, tandis que chez 'Atlantic' elles sont lobées. Les folioles latérales sont en nombre modéré chez 'Marcy', tandis qu'elles sont en petit nombre chez 'Atlantic'. La corolle est blanche chez 'Marcy', alors qu'elle est violet-rouge chez 'Atlantic'. Le germe est gros et sphérique chez 'Marcy', tandis qu'il est moyen et ovoïde chez 'Atlantic'. La pubescence de la base du germe est intermédiaire entre moyenne et dense chez 'Marcy', tandis qu'elle est nulle à faible chez 'Atlantic'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux; époque de maturation intermédiaire.
TIGE : non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, d'épaisseur moyenne, à nœuds moyennement renflés.

FEUILLE : vert foncé, à silhouette ouverte, à dessus moyennement luisant, à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible; feuilles de la rosette apicale glabres; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base cordée, à fréquence moyenne de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : grandes, elliptiques, à sommet acuminé et à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre élevé de fleurs; boutons floraux persistants, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

COROLLE : blanche, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente; face interne à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.
PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

TUBERCULE : ovale.
PEAU : brune, blanche à la base des yeux, à texture squameuse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades non proéminentes.
CHAIR : crème, sans couleur secondaire.

GERME : gros, sphérique, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence intermédiaire entre moyenne et dense.
SOMMET : plus petit que la base, glabre ou à pubescence très clairsemée, à port fermé, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

Origine génétique: 'Marcy' est issue d'un croisement réalisé au début de 1990 entre 'Atlantic', variété largement cultivée pour la production de croustilles, et 'Q155-3', lignée généalogique de l'Université Cornell. Les caractères évalués étaient la précocité de maturation et le rendement de la plante, sa résistance à la gale et au nématode doré, l'absence de défauts physiques internes et externes dans les tubercules, la densité des tubercules et leur aptitude à la production de croustilles.

Épreuves et essais: Les essais de 'Marcy' ont été réalisés en 2007 à la Ferme Rivest Bourgeois, à Rawdon, au Québec. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang. Il y avait 4 rangs de la variété candidate et 5 rangs de la variété de référence. Les rangs contenaient chacun environ 17 sujets, espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Marcy'

	'Marcy'	**'Atlantic'***
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	69,53	66,40
écart-type	2,23	3,32
Couleur de la corolle (RHS)		
face interne	155A	85C

*variété de référence

Pomme de terre: 'Marcy' (à droite) avec la variété de référence 'Atlantic' (à gauche)

Pomme de terre: 'Marcy' (à droite) avec la variété de référence 'Atlantic' (à gauche)

Pomme de terre: 'Marcy' (à gauche) avec la variété de référence 'Atlantic' (à droite)

Dénomination proposée : **'Modoc'**
Numéro de la demande : 07-5733
Date de la demande : 2006/04/11 (bénéfice de priorité)
Requérant : State of Oregon, by and through the State Board of Higher Education on behalf of Oregon University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Alvin R. Mosley, Oregon State University, Corvallis, Oregon (États-Unis)

Variétés de référence: 'Red LaSoda' et 'Norland'

Sommaire: *'Modoc' donne une plante plus courte que les variétés de référence. Les yeux du tubercule sont peu profonds chez 'Modoc', alors qu'ils sont profonds chez 'Red LaSoda' et de profondeur moyenne chez 'Norland'. Le germe est étroitement cylindrique chez 'Modoc', tandis qu'il est largement cylindrique chez 'Red LaSoda' et ovoïde chez 'Norland'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : mince, à pigmentation anthocyanique moyenne à forte distribuée uniformément, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLES : vert foncé, à silhouette intermédiaire, à dessus fortement luisant, à marge moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole moyennement anthocyané; feuilles de la rosette apicale légèrement pubescentes; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet aigu à acuminé, à base obtuse à cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un petit nombre de fleurs; boutons floraux persistants, fortement anthocyanés.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente.
PÉDONCULE : moyennement anthocyané.

TUBERCULE : rond.

PEAU : rouge, rouge à la base des yeux, à texture lisse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : blanche, sans couleur secondaire.

GERME : étroitement cylindrique, de grosseur moyenne, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence très dense.
SOMMET : plus petit que la base, moyennement anthocyané, à port fermé, à pubescence moyenne.

Origine génétique: 'Modoc' a été sélectionnée en 1991 à Klamath Falls, en Oregon. Elle est issue d'un croisement entre 'ND1196-2R' et 'ND2225-1R'. La sélection visait principalement à obtenir un tubercule à peau rouge, à chair blanche et à belle apparence convient au marché du frais.

Épreuves et essais: Les essais de 'Modoc' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Modoc'

	'Modoc'	**'Red LaSoda'***	**'Norland'***
Hauteur de la plante (cm)			
moyenne	38,1	53,0	51,7
écart-type	1,8	2,9	2,0

*variétés de référence

Pomme de terre: 'Modoc' (au centre) avec les variétés de référence 'Red LaSoda' (à gauche) et 'Norland' (à droite)

Dénomination proposée : **'Romanze'**
Numéro de la demande : 07-5794
Date de la demande : 2007/03/20
Requérant : Norika Nordring Kartoffelzucht und Vermehrungs GmbH, Parkweg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Wolfgang Walter, Norika Nordring Kartoffelzucht und Vermehrungs GmbH, Klein Bollhagen (Allemagne)

Nota: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'Asterix'

Sommaire: *'Romanze' donne une plante dressée, tandis que 'Astérix' donne une plante semi-dressée. La plante est plus courte chez 'Romanze' que chez 'Astérix'. La fréquence de coalescence entre foliole terminale et foliole latérale est nulle ou très faible chez 'Romanze', alors qu'elle est élevée chez 'Astérix'. Le germe est gros et largement cylindrique chez 'Romanze', tandis qu'il est de grosseur moyenne et ovoïde chez 'Astérix'. Le sommet du germe est fortement anthocyané chez 'Romanze', alors qu'il est faiblement anthocyané chez 'Astérix'. Les ramifications latérales sont de longueur moyenne chez 'Romanze', tandis qu'elles sont courtes chez 'Astérix'.*

Description:
PLANTE : dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : mince, à pigmentation anthocyanique forte et uniformément distribuée, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette intermédiaire, à dessus moyennement luisant, à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures peu enfoncées; dessus du rachis et du pétiole fortement anthocyané; feuilles de la rosette apicale légèrement pubescentes; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : largement ovée, à sommet aigu, à base obtuse, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre moyen à élevé de fleurs; boutons floraux persistants, moyennement anthocyanés.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente; face interne moyennement anthocyanée.
PÉDONCULE : moyennement anthocyané.

TUBERCULE : ovale.
PEAU : rouge, rouge à la base des yeux, à texture squameuse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : jaune moyen, sans coloration secondaire.

GERME : gros, largement cylindrique, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence intermédiaire entre moyenne et dense.
SOMMET : plus petit que la base, fortement anthocyané, à port fermé, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Romanze' est issue d'un croisement entre '3.14 104-90' et 'Rasant', réalisé en 1995 à Groß Lüsewitz, en Allemagne. Les critères de sélection étaient le rendement, la précocité de maturation et la résistance de la plante, les caractères morphologiques des tubercules ainsi que leur aptitude à la transformation et à l'entreposage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Romanze' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Romanze'

	'Romanze'	'Asterix'*
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	51,6	59,0
écart-type	2,7	1,8

*variété de référence

Pomme de terre: 'Romanze' (à droite) avec la variété de référence 'Asterix' (à gauche)

Dénomination proposée : **'Tizia'**
Numéro de la demande : 05-4520
Date de la demande : 2005/02/01
Requérant : Europlant Pflanzenzucht GmbH, Lüneburg (Allemagne)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Kartoffelzucht Bohm Inh. Gebr. Bohm KG, Luneburg (Allemagne)

Variétés de référence: 'Laura' et 'Asterix'

Sommaire: *'Tizia' donne une plante dressée, tandis que 'Astérix' donne une plante semi-dressée. La feuille de 'Tizia' est plus large que celle de 'Laura', moins large que celle de 'Astérix' et plus longue que celles des deux variétés de référence. Chez 'Tizia', la feuille est La fréquence de coalescence entre foliole terminale et foliole latérale est nulle ou très faible chez 'Tizia', alors qu'elle est élevée à très élevée chez les variétés de référence. La base du germe est moins pubescente chez 'Tizia' que chez les variétés de référence, et sa pigmentation anthocyanique comporte une plus faible proportion de bleu.*

Description:
PLANTE : dressée, de type feuillu.
TIGE : mince, à pigmentation anthocyanique moyenne et uniformément distribuée, à nœuds faiblement renflés.

FEUILLE : vert moyen, à silhouette ouverte, à dessus moyennement luisant, à marge plate ou très faiblement ondulée, à nervures enfoncées; dessus du rachis et du pétiole moyennement anthocyané; feuilles de la rosette apicale glabres; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet acuminé, à base obtuse à cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu à acuminé, à base cordée.

INFLORESCENCE : de grandeur moyenne, comportant un nombre élevé de fleurs; boutons floraux persistants, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente; face interne fortement anthocyanée.
PÉDONCULE : moyennement anthocyané.

TUBERCULE : oblong.
PEAU : rouge, rouge à la base des yeux, à texture lisse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : jaune foncé, sans coloration secondaire.

GERME : petit, ovoïde, à fréquence moyenne d'émergence des racines, à ramifications latérales courtes.
BASE : moyennement anthocyanée, avec une proportion nulle à faible de bleu, à pubescence clairsemée.
SOMMET : de même grosseur que la base, à port fermé, à pigmentation anthocyanique forte, à pubescence clairsemée.

Origine génétique: 'Tizia' est issue d'un croisement entre L 89-975 et 'Laura' réalisé en 1994 à Kaltenberg, en Allemagne. Elle a ensuite été mise au point par sélection négative de divers caractères agronomiques.

Épreuves et essais: Les essais de 'Tizia' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Tizia'

	'Tizia'	'Laura'*	'Asterix'*
Longueur de la feuille, y compris le pétiole (cm)			
moyenne	32,1	23,1	26,9
écart-type	5,1	2,7	2,5
Largeur de la feuille (cm)			
moyenne	17,0	15,3	19,6
écart-type	2,5	2,7	5,4

*variétés de référence

Pomme de terre: 'Tizia' (au centre) avec les variétés de référence 'Asterix' (à gauche) et 'Laura' (à droite)

Dénomination proposée : **'Winema'**
Numéro de la demande : 07-5734
Date de la demande : 2007/02/14
Requérant : State of Oregon, by and through the State Board of Higher Education on behalf of Oregon University, Corvallis, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada : Bernard Ouellette, Global Agri Services Inc., New Maryland (Nouveau-Brunswick)
Sélectionneur: Alvin R. Mosley, Oregon State University, Corvallis, Oregon (États-Unis)

Variété de référence: 'Norland'

Sommaire: *La tige et le bouton floral sont plus anthocyanés chez 'Winema' que chez 'Norland'. Les feuilles sont plus grandes chez 'Winema' que chez 'Norland'. Les fleurs sont en nombre moyen chez 'Winema', tandis qu'elles sont absentes ou en très petit nombre chez 'Norland'. Le germe est largement cylindrique chez 'Winema', tandis qu'il est ovoïde chez 'Norland'. La proportion de bleu de la pigmentation anthocyanique est modérée chez 'Winema', tandis qu'elle est nulle à faible chez 'Norland'.*

Description:
PLANTE : semi-dressée, de type intermédiaire entre feuillu et rameux.
TIGE : mince, à pigmentation anthocyanique forte et uniformément distribuée, à nœuds non renflés ou très faiblement renflés.

FEUILLE : vert foncé, à silhouette intermédiaire, à dessus fortement luisant, à marge moyennement ondulée, à nervures moyennement enfoncées; dessus du rachis et du pétiole fortement anthocyané; feuilles de la rosette apicale glabres; folioles secondaires en nombre moyen.
FOLIOLE TERMINALE : moyennement ovée, à sommet aigu, à base obtuse à cordée, à fréquence nulle ou très faible de coalescence avec une foliole latérale.
FOLIOLES LATÉRALES : étroitement ovées, de grandeur moyenne, à sommet aigu, à base cordée.

INFLORESCENCE : petite, comportant un nombre moyen de fleurs; boutons floraux persistants, fortement anthocyanés.
COROLLE : violet-rouge, de grandeur moyenne, formant une étoile proéminente.

PÉDONCULE : moyennement anthocyané.

TUBERCULE : rond.
PEAU : rouge, rouge à la base des yeux, à texture lisse.
YEUX : peu profonds, distribués uniformément, à arcades légèrement proéminentes.
CHAIR : blanche, sans couleur secondaire.

GERME : petit, largement cylindrique, à fréquence élevée d'émergence des racines, à ramifications latérales de longueur moyenne.
BASE : fortement anthocyanée, avec une proportion moyenne de bleu, à pubescence très dense.
SOMMET : plus petit que la base, moyennement anthocyané, glabre ou à pubescence très clairsemée, à port fermé.

Origine génétique: 'Winema' a été sélectionnée en 1989 à Klamath Falls, en Oregon. Elle est issue d'un croisement entre 'Redsen' et 'ND1196-2R'. Les principaux critères de sélection étaient la couleur, la petite taille, l'uniformité et la forme ronde et lisse des tubercules, le rendement commercialisable de la plante ainsi que sa performance globale par rapport aux principales variétés à chair rouge.

Épreuves et essais: Les essais de 'Winema' ont été menés en 2007 à Drummond, au Nouveau-Brunswick. Toutes les variétés inscrites aux essais ont été plantées dans des parcelles constituées d'un seul rang de 22 m de longueur. Les rangs étaient espacés de 91 cm, et les plants étaient espacés de 30 cm sur le rang. Les caractères quantitatifs sont fondés sur 10 mesures. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 1986.

Tableau de comparaison pour 'Winema'

	'Winema'	**'Norland'***
Longueur de la feuille, y compris le pétiole (cm)		
moyenne	29,0	24,8
écart-type	3,1	1,6
Largeur de la feuille (cm)		
moyenne	19,4	15,5
écart-type	3,6	3,3

*variété de référence

Pomme de terre: 'Winema' (à droite) avec la variété de référence 'norland' (à gauche)

ROSIER
(Rosa)

Dénomination proposée : **'Ausimmon'**
Nom commercial : Miranda
Numéro de la demande : 05-5101
Date de la demande : 2005/10/12
Requérant : David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Joel Schraven, Pickering Nurseries Ltd., Port Hope (Ontario)
Sélectionneur: David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)

Description:
PLANTE : étroite, courte à moyenne, à port buissonnant étroit.
JEUNES RAMEAUX : à faible pigmentation anthocyanique bronze à brun rougeâtre.
AIGUILLONS : à dessous plat; aiguillons courts nombreux; aiguillons longs modérément nombreux à nombreux.

FEUILLES : grandes; dessus moyennement luisant, vert clair à vert moyen au moment de la première floraison.
FOLIOLES : droites en coupe transversale, à marge faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : de longueur et largeur moyennes, à base arrondie.

PÉDICELLES : à aiguillons modérément nombreux à nombreux.
BOUTONS FLORAUX : ovoïdes.
SÉPALES : faiblement appendiculés.
FLEURS : doubles, de diamètre moyen, arrondies à irrégulièrement arrondies lorsque vues de dessus, à dessus aplati-convexe et dessous aplati à aplati-convexe mais devenant concave à maturité lorsque les fleurs sont vues de côté; parfum moyen à fort.
PÉTALES : très nombreux, de grandeur moyenne, à marge faiblement réfléchie et moyennement à fortement ondulée; centre et marge des deux faces rose-bleu clair, d'un rose-bleu clair plus intense chez les nouveaux pétales du centre de la fleur.
TACHE BASALE (face interne) : de grandeur moyenne; lavis vert-jaune; onglet jaune.
TACHE BASALE (face externe) : de grandeur moyenne, orange-jaune clair lavé de violet-rouge.
FILET DES ÉTAMINES EXTERNES : principalement jaune.

Origine génétique: 'Ausimmon' est issue d'un croisement réalisé en 1997 entre deux rosiers anglais sélectionnés par David Austin dans son établissement de Bowling Green Lane, à Albrighton, en Angleterre. Le parent femelle était 'AO/045', et le parent mâle, un semis non identifié. 'Ausimmon' a été sélectionnée pour sa belle forme arbustive, sa capacité de produire de nombreuses tiges pour la production de fleurs coupées ainsi que la durée de conservation en vase des fleurs coupées.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Ausimmon' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV (Union internationale pour la protection des obtentions végétales), numéro de référence de l'OCVV (Office communautaire des variétés végétales) 2004/2200, numéro d'obtention 20206. Les essais ont été réalisés en 2005 et 2006 par le Naktuinbouw, à Wageningen, aux Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Rosier: 'Ausimmon'

Dénomination proposée :	**'Ausjameson'**
Nom commercial :	Juliet
Numéro de la demande :	05-5102
Date de la demande :	2005/10/12
Requérant :	David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada :	Joel Schraven, Pickering Nurseries Ltd., Port Hope (Ontario)
Sélectionneur:	David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)

Description:
PLANTE : étroite, courte à moyenne, à port buissonnant étroit.
JEUNES RAMEAUX : à pigmentation anthocyanique très faible à faible bronze à brun rougeâtre.
AIGUILLONS : à dessous plat; aiguillons courts absents ou très peu nombreux; aiguillons longs peu nombreux à modérément nombreux, plus nombreux dans le tiers inférieur de la tige.

FEUILLES : moyennes à grandes; dessus faiblement à moyennement luisant, vert moyen au moment de la première floraison.
FOLIOLES : droites en coupe transversale, à marge faiblement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : à base arrondie.

PÉDICELLES : à aiguillons peu nombreux.
BOUTONS FLORAUX : largement ovoïdes.
SÉPALES : moyennement appendiculés.

FLEURS : doubles, de diamètre moyen, arrondies à irrégulièrement arrondies lorsque vues de dessus, à dessus aplati à convexe-aplati et dessous convexe-aplati lorsque vues de côté; parfum faible.
PÉTALES : très nombreux, de grandeur moyenne, à marge droite ou très faiblement réfléchie et faiblement ondulée; face interne à centre jaune clair à rose-orange avec du jaune plus vif vers la base chez les pétales du centre, à marge blanche à rose-orange avec du jaune plus vif vers la base chez les pétales du centre; face externe à centre jaune clair à rose-orange avec du jaune plus vif chez les pétales du centre, à marge rose-orange avec du jaune plus vif vers la base chez les pétales du centre; tache basale absente des deux faces.
FILET DES ÉTAMINES EXTERNES : principalement jaune.

Origine génétique: 'Ausjameson' est issue d'un croisement réalisé en 1999 entre deux rosiers anglais sélectionnés par David Austin dans son établissement de Bowling Green Lane, à Albrighton, en Angleterre. Le parent femelle était 'OA/001', et le parent mâle, un semis non identifié. 'Ausjameson' a été sélectionnée pour sa belle forme arbustive, sa capacité de produire de nombreuses tiges pour la production de fleurs coupées ainsi que la durée de conservation en vase des fleurs coupées.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Ausjameson' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV (Union internationale pour la protection des obtentions végétales), numéro de référence de l'OCVV (Office communautaire des variétés végétales) 2004/2198, numéro d'obtention 18430. Les essais ont été réalisés en 2005 par le CGN-Plantenrassenonderzoek (Stichting DLO, WOT-unit), à Wageningen, aux Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Rosier: 'Ausjameson'

Dénomination proposée : **'Ausnotice'**
Nom commercial : Phoebe
Numéro de la demande : 05-5104
Date de la demande : 2005/10/12
Requérant : David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Joel Schraven, Pickering Nurseries Ltd., Port Hope (Ontario)
Sélectionneur: David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)

Description:
PLANTE : étroite, courte, à port buissonnant-étroit.
JEUNES RAMEAUX : à pigmentation anthocyanique moyenne à forte brun rougeâtre à violette.
AIGUILLONS : à dessous concave; aiguillons courts absents ou très peu nombreux; aiguillons longs peu nombreux à modérément nombreux.

FEUILLES : de grandeur moyenne; dessus moyennement luisant, vert moyen au moment de la première floraison.
FOLIOLES : droites en coupe transversale, à marge faiblement à moyennement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : de longueur et largeur moyennes, à base arrondie.

PÉDICELLES : à aiguillons nombreux.
BOUTONS FLORAUX : ovoïdes.
SÉPALES : non appendiculés ou très faiblement appendiculés.
FLEURS : doubles, de diamètre moyen à grand, arrondies à irrégulièrement arrondies lorsque vues de dessus, à dessus aplati-convexe et dessous aplati lorsque vues de côté; parfum fort.
PÉTALES : très nombreux, petits à moyens, à marge très faiblement à faiblement réfléchie et faiblement à moyennement ondulée; face interne à centre et marge rouge-violet; face externe à centre et marge rose-bleu clair.
TACHE BASALE (face interne) : blanche, moyenne à grande.
TACHE BASALE (face externe) : blanche, de grandeur moyenne.
FILET DES ÉTAMINES EXTERNES : principalement rose clair.

Origine génétique: 'Ausnotice' est issue d'un croisement réalisé en 2000 entre deux rosiers anglais sélectionnés par David Austin dans son établissement de Bowling Green Lane, à Albrighton, en Angleterre. Le parent femelle était 'AO/191', et le parent mâle, un semis non identifié. 'Ausnotice' a été sélectionnée pour sa belle forme arbustive, sa capacité de produire de nombreuses tiges pour la production de fleurs coupées ainsi que la durée de conservation en vase des fleurs coupées.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Ausnotice' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV (Union internationale pour la protection des obtentions végétales), numéro de référence de l'OCVV (Office communautaire des variétés végétales) 2004/2201, numéro d'obtention 20207. Les essais ont été réalisés en 2005 et 2006 par le Naktuinbouw, à Wageningen, aux Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Rosier: 'Ausnotice'

Dénomination proposée : **'Austew'**
Nom commercial : Rosalind
Numéro de la demande : 05-5105
Date de la demande : 2005/10/12
Requérant : David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada : Joel Schraven, Pickering Nurseries Ltd., Port Hope (Ontario)
Sélectionneur: David Austin Roses Ltd., Albrighton (Royaume-Uni)

Description:
PLANTE : étroite, courte à moyenne, à port buissonnant-étroit.
JEUNES RAMEAUX : à faible pigmentation anthocyanique brun rougeâtre.
AIGUILLONS : à dessous plat; aiguillons courts absents ou très peu nombreux; aiguillons longs modérément nombreux à nombreux.

FEUILLES : moyennes à grandes; dessus moyennement luisant, vert moyen au moment de la première floraison.
FOLIOLES : légèrement concaves en coupe transversale, à marge moyennement ondulée.
FOLIOLE TERMINALE : à base arrondie.

PÉDICELLES : à aiguillons peu nombreux.
BOUTONS FLORAUX : largement ovoïdes.
SÉPALES : faiblement à moyennement appendiculés, certains des appendices étant foliacés.

FLEURS : doubles, de diamètre moyen, irrégulièrement arrondies lorsque vues de dessus, à dessus et dessous aplatis-convexes lorsque vues de côté; parfum fort.
PÉTALES : très nombreux, de grandeur moyenne, à marge faiblement à moyennement réfléchie et faiblement à moyennement ondulée; face interne à centre et marge rose-bleu clair; face externe à centre rose-bleu clair et marge rose-bleu clair à rouge-violet sur fond plus clair.
TACHE BASALE (face interne) : petite, jaune.
TACHE BASALE (face externe) : absente; lavis rouge-orange autour de l'onglet.
FILET DES ÉTAMINES EXTERNES : principalement rose clair.

Origine génétique: 'Austew' est issue d'un croisement réalisé en 1999 entre deux rosiers anglais sélectionnés par David Austin dans son établissement de Bowling Green Lane, à Albrighton, en Angleterre. Le parent femelle était 'AO/125', et le parent mâle, un semis non identifié. 'Austew' a été sélectionnée pour sa belle forme arbustive, sa capacité de produire de nombreuses tiges pour la production de fleurs coupées ainsi que la durée de conservation en vase des fleurs coupées.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Austew' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV (Union internationale pour la protection des obtentions végétales), numéro de référence de l'OCVV (Office communautaire des variétés végétales) 2004/2202, numéro d'obtention 17776. Les essais ont été réalisés en 2005 par le CGN-Plantenrassenonderzoek (Stichting DLO, WOT-unit), à Wageningen, aux Pays-Bas. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Rosier: 'Austew'